1-15 DÉCEMBRE 1953 BI-MENSUEL (Quatrième année) N° 99

BULLETIN DE L'ASSOCIATION D'ÉTUDES ET D'INFORMATIONS POLITIQUES INTERNATIONALES

# B.E.I.P.I.

Association déclarée
Loi de 1901
30, Rue de Gramont
PARIS-2e
Téléphone : RIChelieu 80-80
Compte Chèque Postal de l'Association
PARIS 7241-06

SOMMAIRE

*L'immunité des chefs communistes a été maintenue* ..... 1
*Comment « Le Monde » a présenté (entre guillemets) le complot communiste* ..... 4
*L'arrestation d'assassins communistes espagnols dans l'Aude* ..... 7

LE COMMUNISME DANS LE MONDE LIBRE

*Un accroc dans les services soviétiques: l'affaire Roessler* ..... 8
*Que signifie la démission de M. Karl Gruber ?* ..... 11
*Le Parti Communiste des Philippines*.. 13
*Les communistes et les instituteurs*.... 15

LE COMMUNISME DANS LE MONDE SOVIETISÉ

*La situation dans les Pays Baltes depuis la mort de Staline* ..... 16
*La famille en Union Soviétique*..... 19
*Vassili Staline serait-il en disgrâce ?*.. 21
*Vers une disgrâce de Lyssenko ?*..... 22
*Un exemple de persécution antireligieuse dans la zone contrôlée par le Vietminh* ..... 23
*L'univers concentrationnaire chinois* . 24

IMAGES DE LA VIE SOVIETIQUE

*U. R. S. S.*..... 27
*Pologne* ..... 28
*Chine* ..... 28

# L'immunité des chefs communistes a été maintenue

Depuis plus d'un an, la question était posée à l'Assemblée nationale. Le 14 octobre 1952, le Parquet militaire de Paris avait demandé l'autorisation de poursuivre les chefs communistes Duclos, Fajon, Billoux, Guyot et Marty. Le 15 octobre, le ministre de la Défense nationale avait transmis à l'Assemblée la demande et le dossier, publiés au *Journal Officiel* sous le numéro 4415, en annexe au procès-verbal de la séance du 21 octobre (1).

La Commission des immunités, aussitôt saisie, mit plus de douze mois pour faire connaître son avis. Son rapport, présenté par M. Duveau, parut au *Journal officiel* du 4 novembre 1953 (n° 7074). Et, le 6 novembre, par 302 voix contre 291, l'Assemblée nationale mettait un point final à l'affaire en refusant toute espèce de poursuites contre les chefs communistes.

Ce résultat est trop paradoxal, pour ne pas dire scandaleux, et d'une exceptionnelle gravité. Il est donc important d'examiner avec précision comment on a pu en arriver à innocenter des hommes qui « *travaillent à la défaite de l'armée française partout où elle se bat* » et qui ont multiplié dans ce sens des consignes sans équivoque.

Une grande partie du rapport Duveau et du débat parlementaire se sont préoccupés de la qualification juridique des faits retenus, et l'on a vu prévaloir le sentiment que cette qualification était mal fondée (2).

Ce point n'est certainement pas sans importance. Le respect de la « forme », même poussé à un point qui peut paraître excessif, est l'une des garanties de la défense dans les pays occidentaux; on a parfaitement raison de ne pas vouloir y renoncer. Il est bon que ce débat ait eu lieu. Et nous n'avons aucune objection à formuler contre ceux qui estimaient plus exacte une autre qualification.

Mais aussitôt commence l'insoutenable paradoxe. Sous prétexte qu'elle jugeait les faits mal qualifiés, la majorité de l'Assemblée a choisi d'*empêcher toute qualification,* et d'innocenter les chefs communistes. Le résultat est que l'on discrédite ainsi le respect de la « forme » et que l'on habitue l'opinion à n'y voir qu'un maquis

(1) Le document 4415 a été analysé par le *B.E.I.P.I.*, n° 80 de janvier 1953.

(2) On remarquera que *Le Monde,* hostile aux poursuites, avait reconnu, après enquête auprès des juristes les plus compétents, que la qualification juridique était fondée.

juridique permettant à n'importe quel coupable, s'il est habile plaideur, de se tirer d'affaire.

On ne fera croire à personne, expert en droit ou ignorant du Code, que « travailler à la défaite de l'armée française » ne tombe sous le coup d'aucun article de nos lois. C'est pourtant cela, pratiquement qu'a décidé l'Assemblée. Elle n'a pas ordonné un supplément d'enquête. Elle n'a pas demandé une qualification juridique plus exacte. Au contraire : elle a tout arrêté. Elle a décrété qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre. Une extravagance de ce volume a besoin d'être expliquée.

## Les insuffisances du rapport de la Commission

Il est vraisemblable que les 202 députés non communistes qui ont, en fait, décrété qu'il est licite de «travailler à la défaite de l'armée française» se sont déterminés d'après le rapport de la Commission des immunités, plus connu sous le nom de rapport Duveau (3) et en ont accepté les conclusions.

Ce rapport à contre lui de nier des évidences :

1. — « *Une première remarque s'impose,* dit le rapport (page 9) : *nous avons fait abstraction du cahier de notes personnelles saisi sur M. Jacques Duclos au moment de son arrestation. Votre Commission a en effet estimé que l'utilisation d'un document de cette nature* (?) *pour étayer des poursuites politiques* (?) *constituerait un précédent redoutable* (?), *et qu'en tout état de cause il convenait que nos collègues fussent jugés non pas d'après leur état d'esprit vrai ou supposé, mais d'après les actes qu'ils avaient personnellement commis ou tenté de commettre.* »

Autrement dit, le Cahier de Duclos ne contenait de renseignements *que* sur « l'état d'esprit vrai ou supposé » des chefs communistes, et ce n'est pas là-dessus que l'on peut les juger.

C'est éluder le vrai problème. *Premièrement,* le Cahier de Duclos montre avec précision comment s'élaborent les consignes du Bureau politique du P.C.F., et quel est le contenu de ces consignes (plusieurs d'entre elles n'ont été lancées *publiquement* que sous une forme édulcorée, mais cette prudence extérieure n'a point empêché leur secrète mise en vigueur). C'est donc bien autre chose, cela, qu'un simple témoignage sur « l'état d'esprit ». *Secondement,* en laissant croire que l'on voulait « juger les communistes sur leur état d'esprit », le rapport Duveau a ignoré la loi. Car si le dossier 4415 mentionnait *aussi* (et non pas *seulement*) l' « état d'esprit » des cinq députés, c'est parce que la loi l'y obligeait : elle vise « tout Français qui aura participé *sciemment* à une entreprise de démoralisation de l'armée... *ayant* pour objet de nuire à la Défense nationale ». Il était donc indispensable de savoir quel « objet » visaient les chefs communistes, c'est-à-dire quelle était leur intention, et de déterminer s'ils avaient agi « sciemment ». Voilà pourquoi il fallait examiner leur « état d'esprit ». Penser le contraire c'est ignorer le texte même de la loi, qui était pourtant mentionné dans le dossier 4415.

2. — Le télégramme envoyé par Duclos à Ho Chi Minh le 3 mars 1952 est mentionné en ces termes par le rapport de la commission :

« *En ce qui concerne M. Jacques Duclos, le grief principal qui lui est fait est d'avoir adressé à Ho Chi Minh un télégramme de félicitations et, à ce sujet, nombreux sont les membres de votre commission qui ont stigmatisé une telle attitude, etc.* »

En séance, M. Duveau a soutenu la même thèse. Or, il ne sert de rien de « stigmatiser » une « attitude » car la manifestation de M. Jacques Duclos va bien au delà.

Le télégramme du 3 mars 1952 *est* un « télégramme de félicitations ». Mais il est *aussi* bien plus que cela. Il affirme textuellement une « *lutte commune* » et une « *solidarité agissante* » avec l'ennemi. C'est toute la question. Cette question, la commission ne l'a pas vue. Elle la passe sous silence, en tous cas. Comment s'étonner dans ces conditions que les charges principales qui figuraient dans le dossier 4415 aient disparu dans le rapport de la commission.

3. — Quant aux consignes de sabotage, le rapport Duveau prétend qu'il s'agit seulement du « refus de travailler » pour les transports et les

(3) On n'entend point mettre en cause la personne de M. Duveau plus qu'elle ne l'est. Lui-même a pris soin de déclarer en séance : « *Est-il besoin de préciser que les arguments développés dans ce rapport ne sont pas forcément les miens ? Tout au long de ma mission de rapporteur, je me suis efforcé de tenir la balance égale entre le dossier de l'accusation et les moyens de défense proposés par nos collègues.* »

## Notre but

**Le B.E.I.P.I. a pour but de faciliter le travail des membres de notre Association. Il leur apporte chaque quinzaine des études inédites des documents révélateurs et des informations contrôlées sur la politique internationale notamment sur celle des pays du bloc soviétique, et sur le Communisme lui-même. Ces informations sont extraites en particulier des publications communistes du monde entier, ainsi que d'autres publications.**

**Tous les renseignements contenus dans le Bulletin sont publiés en vue de leur diffusion. C'est dire que nous ne voyons que des avantages à ce que les membres de notre Association utilisent de la manière la plus large la documentation que nous leur fournissons. La reproduction de nos études, documents et informations est libre. Il n'y a aucun droit d'auteur. D'autre part nous sommes à la disposition des membres de l'Association pour tous renseignements particuliers dont ils pourraient avoir besoin. Adresser la correspondance à B.E.I.P.I., 30, rue de Gramont, Paris (2e).**

fabrications militaires, donc d'une simple « grève ».

Pour avancer cela, il était évidemment nécessaire de « faire abstraction » du Cahier de Duclos. Inconsciemment, nous voulons le croire, la commission a ainsi rendu un fier service au Parti communiste. Il reste néanmoins quelques textes publics dont l'exégèse eût été fort ardue, si quelque député (ayant lu, au moins, le dossier 4415) avait eu l'idée de les proposer en séance à l'interprétation des membres de ladite commission.

Quand Duclos donnait la consigne, dans *Paix et Démocratie* du 25 avril 1952, de « *lutter concrètement contre les fabrications de guerre, lutter concrètement contre les transports de matériel de guerre* », que voulait-il donc dire au juste ? Lutter concrètement, c'est beaucoup plus que refuser de participer.

A Bordeaux, Duclos avait dit (d'après l'*Humanité* du 17 mars 1952) :

« *La lutte contre le transport et contre la fabrication d'armements prend une importance de plus en plus grande et elle n'intéresse pas seulement les ouvriers chargés d'effectuer ce transport et ces fabrications, elle intéresse l'ensemble de la population qui a pour devoir de soutenir, d'encourager par son attitude les travailleurs placés au premier rang de la bataille contre le transport et les fabrications de guerre.* »

Et Fajon, écrivant le 22 mai 1952 :

« *A Revel (Haute-Garonne), trois cents paysans arrachent les balises d'un nouvel aérodrome militaire en cours d'installation... A Bastia, les vaillants dockers, occupent un bateau et en débarquent le matériel de guerre déjà chargé.* »

... Fajon ne fait-il donc là que vanter le « refus de travailler », c'est-à-dire la « grève » ?

Au demeurant, on peut envisager peut-être plusieurs manières d' « interpréter » ces déclarations et ces appels. Ce que l'on ne *pouvait* pas faire, et que l'on a fait pourtant, c'est d'empêcher que ces diverses interprétations soient confrontées devant les tribunaux compétents.

Il est vrai que ces textes qui figuraient, quelquefois un peu perdus, au hasard des 138 pages du dossier 4415, ne figurent plus du tout dans les 10 pages du rapport Duveau.

4. — Le rapport se termine par un aperçu général ainsi conçu :

« *Le Gouvernement se trouve placé en définitive devant un dilemme* (4) *qu'il n'appartient pas à la Commission de résoudre :*

*— ou bien il est indiscutablement établi que le Parti communiste constitue une entreprise de démoralisation et de trahison et, dans ce cas, il faut non pas poursuivre tel ou tel parlementaire, ou tel ou tel militant, mais prononcer l'interdiction du Parti communiste et de ses satellites, afin de pouvoir ensuite — mais ensuite seulement — poursuivre impitoyablement toute personne qui, sur le territoire national, propagerait des doctrines* (sic) *ou se livrerait à des actions déclarées désormais* (sic) *illicites ;*

*— ou bien l'action du Parti communiste et les moyens qu'il met en œuvre pour tenter de faire prévaloir ses conceptions politiques, sociales ou philosophiques ne sortent pas du cadre de la légalité républicaine et ne dépassent pas les limites du droit de libre expression qui est l'apanage des véritables régimes démocratiques et, dans ce cas, il n'y a aucune raison de déclencher des poursuites contre des parlementaires régulièrement élus par de libres électeurs.* »

Ces lignes sont désarmantes. *Premièrement* on présente comme seule possible la répression qui serait la plus vaste, qui atteindrait le Parti communiste « et ses satellites ». Or personne n'en demandait tant. *Secondement,* on souligne que dans ce cas l'on pourrait condamner ceux qui « propageraient des doctrines » ; et on insiste, il s'agit pour l'auteur du texte des « conceptions politiques, sociales et philosophiques » que le Parti communiste veut faire prévaloir. La question, la vraie, la seule, qui était la volonté affirmée par cinq députés de « travailler à la défaite de l'armée française », a complètement disparu. *Troisièmement,* on argumente comme si l'on croyait que c'est le « droit de libre expression » qui est en cause, alors qu'à aucun moment le document 4415 ne relevait l'expression de conceptions doctrinales, sociales ou philosophiques... C'est véritablement déplacer la question.

« Objectivement », pour parler comme les Staliniens, le résultat est admirable: si l'on s'en tient aux conclusions de la commission (entérinées par l'Assemblée nationale), un député communiste peut commettre n'importe quel délit et n'importe quel crime tant que l'interdit n'aura pas été jeté sur les « conceptions doctrinales » de son parti! N'est-ce pas aboutir à une monstrueuse absurdité ?

## Impunité ?

Plusieurs députés, qui ont finalement voté les conclusions du rapport Duveau, avaient au cours du débat du 6 novembre affirmé l'existence de « documents complémentaires » et déploré qu'ils n'aient pas été fournis à la Commission et à l'Assemblée. Il y avait peut-être là une raison de reprendre ou de poursuivre l'enquête, mais certainement pas de l'arrêter.

Et il n'y avait pas là de quoi déclarer que le document 4415 est un « *dossier léger* ». Que toutes les infractions commises par les députés communistes n'aient pas été exhaustivement relevées n'était pas de nature à absoudre les infractions contenues dans le dossier, dont la gravité était pourtant assez évidente : si travailler à la *défaite de l'armée française là où elle se bat,* si travailler à la *désagrégation du corps expéditionnaire,* si affirmer une *solidarité agissante* et une *lutte commune* avec l'ennemi sont des charges « légères », on se demande vraiment lesquelles donc pourraient être lourdes...

Ces charges figuraient au dossier. Et la *seule* conséquence *pratique* du travail de la Commission et du vote de l'Assemblée est que leurs auteurs ne seront point inquiétés. Ils pourront continuer et redoubler. Leur immunité maintenue couvre donc bien des activités de cette nature. On veut croire que les 202 députés non communistes qui ont adopté cette position n'ont absolument pas mesuré l'importance de leur décision.

Un tel manque d'attention et de sérieux dans l'examen des activités communistes constitue en tous cas un danger d'une extrême gravité.

(4) Le contexte montre qu'il ne s'agit pas d'un *dilemme,* mais d'une *alternative.*

# Comment « Le Monde » a présenté (entre guillemets) le complot communiste

La répression des activités illégales du Parti communiste, entreprise le 28 mai 1952, s'est terminée au début de novembre 1953 par la mise hors de cause, à l'Assemblée nationale, de ses principaux dirigeants. Il est remarquable que les arguments qui ont finalement prévalu sont les arguments communistes eux-mêmes, non point sous leur forme originale et littérale, tels qu'ils ont été présentés dans l'*Humanité*, mais sous la forme élaborée que leur a donnée *Le Monde*.

On est en droit de penser que, dans cette affaire comme dans d'autres, beaucoup d'hommes politiques se sont dispensés d'une étude personnelle et attentive des documents, et se sont contentés, pour toute information, des analyses et des commentaires du *Monde*. Par légèreté, négligence ou paresse, ils ont accordé une fois de plus à ce journal une confiance qu'il ne mérite pas.

Il n'est que trop facile d'en apporter la preuve : il suffit de faire le relevé critique des informations et des articles que *Le Monde* a consacrés au complot communiste de mai 1952 à septembre 1953.

## Le premier... et le second mouvement

Le premier mouvement fut le bon. *Le Monde* présenta correctement les informations relatives à la manifestation insurrectionnelle du 28 mai 1952. Son rédacteur en chef, M. Chênebenoit, ne craignit pas d'écrire en tête du numéro portant la date (1) du 30 mai :

« *Paris a connu hier des désordres qu'une volonté préméditée a transformés, dans de nombreux quartiers, en véritables scènes d'émeute... Les communistes ont déployé un appareil de guerre civile. On ne peut blâmer les responsables de l'ordre public d'y opposer les moyens légitimes prévus pour le maintenir.* »

Mais, dès le premier juin, M. Jacques Fauvet exprime d'étranges craintes avec des formules étranges :

« *L'action entreprise* à propos (sic) *des manifestations peut mettre en cause, même si l'on veut la limiter au chef ou même à l'état-major d'un parti, le sort de l'ensemble des mouvements d'extrême gauche. Il y a une dialectique* (2) *de la répression qui certainement n'échappe pas à ceux qui en ont la responsabilité.* »

Ainsi, l'action judiciaire provoquée *par* ce qui était (d'après M. Chênebenoit) des « scènes d'émeute » et un « appareil de guerre civile », est devenue deux jours plus tard une action « *à propos* » (pourquoi pas : sous prétexte ?) de « *manifestations* ». Et cette répression, qui finalement ne réprimera à peu près rien, est présentée par M. Fauvet comme menaçant « l'ensemble des mouvements d'extrême-gauche ».

Le procédé est repris par M. Duverger dans *Le Monde* du 7 juin. Il commence par quelques solides contre-vérités qui développent l' « à propos » de M. Fauvet :

« *Le chef d'inculpation reste vague et les éléments de l'infraction difficiles à trouver... Ni l'objectif de la manifestation du 28 mai ni son ampleur ne mettaient réellement en péril la République et son gouvernement... Donner aux chefs communistes l'auréole du martyre est le plus sûr moyen de redorer leur blason.* »

Cette prétendue « auréole » ne peut rien « redorer » du tout. M. Duverger *le sait*, puisqu'il reconnaît lui-même un peu plus loin « la faiblesse insigne des réactions en face de l'arrestation de Jacques Duclos », et que *Le Monde* (qu'il lit sans doute) a dû enregistrer les 5 et 6 juin l'échec de la grève générale tentée par la C.G.T. en faveur de Duclos. Mais tout est bon pour énerver et inquiéter la résistance au communisme. M. Duverger ajoute que si l'on veut vraiment faire quelque chose contre « l'appareil de guerre civile » dénoncé le 30 mai par M. Chênebenoit, « *il faudra étendre la surveillance à tous les suspects : mais où s'arrêtera la suspicion ? de fil en aiguille on arrivera nécessairement à appliquer en France les procédés du sénateur Mac Carthy et des chasseurs de sorcières...* »

Cette prise de position n'engageait (peut-être) que M. Duverger. Mais il est remarquable qu'aucun des collaborateurs habituels ou occasionnels du *Monde* n'a voulu ou n'a pu en exposer une autre. Personne n'a répondu dans ce journal : 1. — qu'il ne s'agissait pas de chasser des suspects, mais de saisir des coupables; 2. — que la question était de savoir si l'existence d'un «appareil de guerre civile », reconnue par M. Chênebenoit, devait être dénoncée.

## L'opinion des lecteurs du « Monde »

*Aucun* des rédacteurs, mais *la plupart* des lecteurs du *Monde* exprimèrent l'avis que le complot communiste ne pouvait rester totalement impuni. M. Duverger doit le reconnaître le 27 juin :

« *Presque tous mes correspondants estiment parfaitement justifiée l'arrestation de M. Jacques Duclos en s'appuyant sur un raisonnement très simple : « Il est normal qu'on arrête les chefs, puisqu'on arrête les exécutants »... Pour la plupart la dissolution du parti communiste est l'aboutissement normal et souhaitable de la répression en cours... Pour eux c'est l'existence même du parti, sa structure et son obédience soviétique qui constituent le complot fondamental et justifient une mise hors la loi. Ils n'estiment pas d'ailleurs qu'une telle mesure soit dangereuse pour la démocratie : il s'agit au contraire, dans leur esprit, de mettre hors d'état de nuire ceux qui voudraient la détruire.* »

Ces opinions ne trouveront aucune autre expression et aucune défense dans *Le Monde*. M.

(1) Nous citons évidemment les dates *figurant* sur chaque numéro du *Monde*. Mais, comme pour tous les quotidiens du soir, il s'agit chaque fois, en réalité, du numéro publié la veille au soir de cette date.

(2) On reconnaît, dans ce langage pédantesque, et finalement inadéquat, la marque d'une imprégnation de l'esprit par l'idéologie communiste, imprégnation si profonde qu'elle est devenue inconsciente.

Duverger les tourne en dérision : « symptôme inquiétant », « déclin de l'esprit démocratique », etc. Le fait que les seules prises de position du journal de M. Beuve-Méry vont résolument à l'encontre du sentiment général de ses lecteurs montre bien quelles sont ses pensées et ses arrière-pensées. Il ne permettra pas que, fût-ce une seule fois, fût-ce dans la rubrique des « libres opinions », le point de vue anticommuniste soit exposé et défendu.

Pourtant, le 28 juin, M. Duverger est amené à écrire :

« *Il est normal qu'une démocratie prenne des précautions contre les efforts du parti communiste pour mobiliser des minorités agissantes dans des manifestations violentes... Si les lois sont effectivement violées par ces activités...* (ce « si » est admirable : M. Duverger n'en sait rien), *qu'on applique sévèrement la répression prévue par elle...* »

C'est pourtant ce qu'a entrepris le gouvernement. Mais, chaque fois que l'on fait mine d'appliquer la loi aux communistes, *Le Monde* et M. Duverger s'écrient que c'est une « *maladresse politique* » d'ailleurs « *discutable au point de vue juridique* ».

## La libération de Duclos

On ne pouvait donc attendre aucune protestation du journal de M. Beuve-Méry quand Duclos fut remis en liberté par l'extravagant arrêt de la Chambre des mises que voici (*Le Monde* du 3 juillet) :

« *Considérant qu'il ne résulte pas des constatations faites par la police dans les instants qui ont précédé l'arrestation de Jacques Duclos, ou au moment même de celle-ci, que ce prévenu... ait participé comme co-auteur ou complice aux manifestations qui se déroulaient sur la voie publique à Paris le 28 mai 1952...* »

Le secrétaire général par intérim du P.C.F. n'est ni «co-auteur» ni «complice» de ce que fait son parti ; peut-être même l'ignorait-il ? Voilà l'absurdité qui a été décrétée. *Le Monde* l'accepte telle quelle. Il est pourtant quelque peu gêné par la participation (qu'il reconnaît) de l'auteur de cet arrêt, le président Didier, au Mouvement de la Paix, et par son appartenance (qu'il ne dit point) au Parti communiste. Aussi M. Fauvet écrit-il, pour faire accepter la chose :

« *Il est certes pour le moins fâcheux qu'un président de Chambre ait signé, en tant que citoyen, une affiche s'élevant contre une répression qu'il pouvait avoir à apprécier en tant que magistrat... Mais... cette circonstance ne change rien à l'affaire* (!!?). *L'arrêt n'est pas rendu par le seul président, mais par la Chambre tout entière... Si M. Didier avait été seul de son avis, il aurait été battu...* »

M. Fauvet croit donc, ou veut faire croire, que l'on *vote* en une telle circonstance ? Il ignore, ou feint d'ignorer, que *le président* peut faire prévaloir son avis, même s'il n'est point partagé par la chambre.

Au demeurant, cet avis était l'avis du *Monde:* il fallait relâcher Duclos et ne plus l'inquiéter.

## Impudeur dans l'affaire du Cahier

Jusqu'au 18 juillet 1952, on ne peut guère reprocher au *Monde* que son opinion. Les opinions sont libres. Qu'il défende des thèses favorables au Parti communiste, cela méritait que l'on en prenne acte nettement, et rien de plus. On ne prétend certes pas « découvrir » la faiblesse intellectuelle d'une certaine intelligenzia bourgeoise.

Mais quand le danger grandit pour le Parti communiste, *Le Monde* recourt pour le défendre à son arme secrète n° 1 : le truquage systématique.

Le 18 juillet, sous le titre : « *Une pièce de procédure publiée par la presse* », M. Fauvet écrit :

« Le Figaro *du 17 juillet publie des extraits du cahier saisi dans la serviette de M. Jacques Duclos le soir de son arrestation. On ne manquera pas de s'étonner qu'... une pièce de cette nature constituant un élément du dossier puisse être divulguée.* »

Cette protestation, on regrette que M. Fauvet ne s'en soit pas aperçu, était absolument irrecevable de la part du journal qui avait obtenu de la façon que l'on sait le « rapport Fechteler ». *Le Monde* qui avait publié un « rapport Fechteler » qui était *faux,* était vraiment le dernier à pouvoir reprocher au *Figaro* de s'être procuré et d'avoir publié un document qui, au moins, était *vrai.*

A cette impudeur, M. Fauvet ajoute aussitôt l'inexactitude :

« *En fait, il s'agit d'un cahier de notes qui reproduit, parfois mot à mot, une analyse de la situation intérieure et extérieure et la ligne de conduite du parti que de nombreux articles et discours ont rendus publiques depuis trois mois.*»

Tout est inexact dans cette description.

1. — Le Cahier de Duclos se présente comme un procès-verbal détaillé (le seul, apparemment, qui existe) des réunions du Bureau politique. C'est pour cela qu'il est un document d'une exceptionnelle importance. Les présences sont notées avec précision : et c'est ainsi que l'on a eu la preuve de la participation constante, de l'appartenance réelle des « syndicalistes » Frachon et Monmousseau au Bureau politique du P.C.F. : n'y aurait-il que cette révélation dans le Cahier, sa publication aurait été déjà extrêmement utile. Or, le *Monde* n'en dit rien à ses lecteurs, qui seront éternellement condamnés à ignorer ce « détail ». On relèvera seulement une allusion, neuf mois plus tard (25 mars 1953), au détour d'une phrase du même M. Fauvet.

2. — L'important du Cahier de Duclos est précisément la partie qui n'en a JAMAIS ETE RENDUE PUBLIQUE par « de nombreux articles et discours » : cette partie, M. Fauvet en supprime carrément l'existence. C'est là que l'on trouve les formules les plus caractéristiques des *intentions* communistes : travailler à la « *désintégration du corps expéditionnaire* », « *travailler à la défaite de l'armée française au Viet-Nam, en Corée* », etc. Cela aussi, les lecteurs du *Monde* l'ignoreront toujours.

Ainsi seront-ils amenés à penser qu'*il n'y a pas* de complot communiste, ou du moins que *l'on n'en a pas les preuves.* Le 19 juillet 1952 à propos de l'affaire d'espionnage de Toulon, et le 31 pour l'enquête poursuivie à Paris, le *Monde* commence à écrire *complot* entre guillemets. Pour le journal de M. Beuve-Méry, le complot communiste n'existe pas.

Lorsque l'enquête aboutira à la demande de poursuites contre les dirigeants communistes couverts par l'immunité parlementaire, le *Monde* (16 octobre 1952) fera une allusion à l'importance du Cahier de Duclos dans la décision des magistrats;

mais il n'a pas dit, ne dit pas, ne dira jamais *ce que contient* ce Cahier, laissant croire qu'il se résume en somme à des « analyses que de nombreux articles et discours ont rendues publiques ». Il reproduira seulement la thèse intéressée de l' *Humanité* (elle aussi fort discrète sur ce sujet) : « *Il serait monstrueux d'utiliser pour des poursuites des notes fugitives prises comme elles peuvent l'être au cours de discussions.* » Le point de vue opposé, ni la réalité des faits ne seront jamais présentés aux lecteurs du *Monde*.

Lorsque le *Monde* analyse, le 22 octobre 1952, le document 4415, il passe sous silence les charges principales, celles qui viennent du Cahier. Et il publie au-dessous la déclaration de Duclos : « *Ce qui se prépare, c'est un procès d'opinion* ». Ni par ses informations ni par ses commentaires, le *Monde* ne dit le contraire. Et le 25 octobre, M. Fauvet définit le dossier comme « *la synthèse d'innombrables articles de presse ou affiches de propagande* », et conclut que cela « *vaudrait pour le délit d'intention que le pouvoir exécutif s'est jusqu'ici défendu de poursuivre* ». Ce qui est, s'aligner sur la thèse communiste. Dans cette voie, M. Fauvet va jusqu'à un grossier calembour, qui sera repris d'ailleurs dans le rapport Duveau : « *La définition pour chacun des députés de leur « état d'esprit » est assez inattendue dans un document de ce genre* ». Précisément dans un «document de ce genre», cette définition n'est pas « inattendue », mais *obligatoire*. La majorité des membres de la Commission des immunités l'a ignoré autant que l'ignore le *Monde*. Tant d'ignorance, même compte tenu de tout ce que l'on voudra, est difficile à expliquer.

## Question juridique, politique et morale

La *question juridique* posée par les poursuites contre les dirigeants du P.C.F. a été examinée contradictoirement (c'est-à-dire en donnant aussi la parole aux avocats communistes) dans le *Monde* des 14, 19 et 22 novembre 1952. La position prise par le journal est exactement rappelée par M. Chênebenoit le 8 novembre : 1. — « *Nous avons soutenu avec des professeurs des facultés de droit... que juridiquement l'article 76 du Code pénal sur lequel sont basées les poursuites a et garde tant qu'il n'est pas abrogé une portée générale, en temps de paix comme en temps de guerre.* » 2. — « *Mais il est des circonstances où le code peut paraître excessif et la peine disproportionnée.* » C'est une opinion : nous pensons quant à nous que les circonstances (à savoir le très dur combat mené par nos soldats en Indochine) sont tout le contraire de circonstances atténuantes...

La *question politique*, si l'on tient à en poser une à propos de ces activités communistes, ne peut concerner que l'opportunité des poursuites. *Le Monde* a dit et répété sous toutes les formes que l'on allait donner aux communistes « l'auréole du martyre ». L'auréole se fabriquerait alors à bon compte aujourd'hui... Mais tout atteste le contraire.

*Le Monde* lui-même, le 10 décembre 1952, rendant compte d'un discours de Duclos au Comité central, cite la phrase où il reconnaît que « *l'orientation générale de l'activité du Parti en direction de la défense de la paix dut être modifiée en direction de la liquidation du complot* ». Cela signifie que le P.C.F. avait été acculé à la défensive : ce n'était vraiment pas impolitique. Mais *Le Monde* passait tout simplement sous silence les aveux les plus nets de Duclos : celui-ci reconnaissait explicitement que les poursuites envisagées étaient de nature à « *disperser la direction du Parti* » et à « *le gêner dans l'accomplissement de sa tâche* ». Et il ajoutait : « *Ce sur quoi je veux* insister particulièrement, *c'est sur la nécessité de* déployer beaucoup plus d'activité *pour imposer la libération des emprisonnés, l'arrêt des poursuites, et pour empêcher la levée de l'immunité parlementaire.* » De cela non plus les lecteurs du *Monde* n'auront rien su. Les poursuites gênaient réellement le Parti ; et loin de galvaniser les militants, elles leur faisaient perdre courage, elles faisaient baisser le niveau de leur activité, elles accentuaient leur atonie.

La *question morale* enfin : *Le Monde* n'a *jamais* pris position à son sujet. Est-il moralement possible de tolérer qu'en liaison déclarée avec l'ennemi, des députés français travaillent à la défaite de nos soldats ? Est-il possible de laisser sans défense contre l'action communiste ceux qui accomplissent leur devoir militaire, — quoi que l'on puisse penser par ailleurs de la guerre d'Indochine ou de la politique du gouvernement en fonction ?

*Le Monde* s'est d'autant mieux dispensé de dire clairement ce qu'il en pensait, qu'il a dissimulé autant qu'il l'a pu l'existence et la gravité des charges relevées à cet égard contre les chefs communistes.

## La conclusion de M. Chênebenoit

Le 8 novembre, après le rejet par l'Assemblée nationale de la demande de poursuites, M. Chênebenoît écrivait :

« *Le vrai problème, c'est celui de la défense de la démocratie...* »

(Le vrai « problème » posé par les poursuites, celui du « travail à la défaite de l'armée française partout où elle se bat », est encore une fois esquivé. On peut, on doit se poser le problème indiqué par M. Chênebenoit. Il est même regrettable que la plupart des hommes politiques lui accordent si peu d'attention. Mais enfin, ce n'était pas cela qui était en question).

« *Le communisme a conquis en France une place qui étonne... Cette partie du pays, faut-il lui faire une place dans la nation ou la mettre hors la loi ?... La mettre hors la loi, la priver de ses libertés, ce serait emprunter ses méthodes au système communiste.* »

(On ne saurait davantage tout embrouiller. Ce n'est pas « une partie du pays » qui était en cause, ni ses libertés, mais le cas individuel et précis de cinq chefs communistes. Il ne s'agissait nullement de les mettre hors la loi, mais au contraire de leur appliquer la loi en les invitant à rendre compte de leurs actes aux tribunaux réguliers. C'était tellement peu emprunter ses méthodes au système communiste que les 100 députés communistes ont pu participer au vote où ils étaient juges et partie. Nous ne disons pas que ce fut un bien ou un mal. Nous remarquons simplement qu'il n'y a pas un mot de vrai dans cet alinéa de M. Chênebenoit).

« *La France est engagée dans une guerre malheureuse, et nous l'avons dit. Nous n'avons de cesse qu'elle trouve un moyen honorable d'y mettre fin. Si les communistes ne disent que cela, n'en faisons pas des coupables. S'ils en disent ou en font plus, s'ils sortent de ce que commande la solidarité nationale, le pays a le droit de se dé-*

*fendre. Il y a pour cela assez de lois et de tribunaux.* »

Voilà donc la conclusion du *Monde*, qui nous fournira aussi la nôtre.

Après plus d'un an d'examen, d'étude, de discussion, M. Chênebenoit ne *sait* pas encore ce que font les communistes. Il écrit : « *si* ». Il ignore « si » les communistes demandent la paix en Indochine, ou font « plus », ou (troisième hypothèse qu'il n'envisage même pas) font *tout à fait autre chose*. Il ne sait pas que les communistes travaillent pour la guerre d'Ho Chi Minh et pour sa victoire. Il en est encore à se demander «*si*». En l'occurrence, cette fausse impartialité ressemble fort à une véritable hypocrisie.

Il met le comble à cette hypocrisie en ajoutant que les lois et les tribunaux suffisent. On n'a rien demandé d'autre pour les communistes que l'application des lois et la comparution devant les tribunaux. Mais les lecteurs du *Monde*, s'ils ne lisent que le *Monde*, n'y auront évidemment rien compris. Une fois de plus *Le Monde* aura été le meilleur auxiliaire du communisme en France.

---

# L'arrestation d'assassins communistes espagnols dans l'Aude

La presse française a rendu compte, depuis le 31 octobre, de l'arrestation de sept espagnols, exguerilleros, qui ont commis treize crimes au lendemain de la libération sous le couvert de la Résistance.

Or, nos lecteurs se souviennent que le *B.E.I.P.I.* avait publié, le 16 mai 1953, sous le titre : *l'activité du P.C. espagnol en France* une longue étude sur les agissements de la section espagnole de la cinquième colonne stalinienne sur notre territoire, agissements qui bénéficient évidemment de l'aide et de la protection du P.C. français.

Voici ce que nous écrivions dans notre n° 89 du 16 mai concernant le département de l'Aude :

« *Le département de l'Aude ne compte plus qu'un petit nombre de staliniens espagnols :* 150 *dans tout le département, dont* 80 *à Carcassonne. Mais au moment de la Libération, ils furent beaucoup plus nombreux et beaucoup plus actifs.*

« *D'ailleurs, les quelques staliniens espagnols encore installés dans l'Aude y sont fortement organisés. En outre, ceux qui étaient menacés de mesures policières, il y a deux ans, furent prévenus à temps, par les éléments communistes des services préfectoraux et purent se sauver.*

« *Un agent de la D.S.T. à Carcassonne avait, de sa propre initiative, mené une enquête complète sur les forces et les agissements du P.C.E. dans l'Aude. Il fut dénoncé à ses supérieurs, qui lui intimèrent l'ordre de ne pas s'occuper de ce qui ne le regardait pas, sous prétexte que les assassinats d'Espagnols antistaliniens commis par des staliniens espagnols ne regardaient que les Espagnols ! L'inexpérience et l'ignorance politique de certains fonctionnaires sont effarantes : au point de croire que l'activité des communistes espagnols en France pourrait être une affaire purement espagnole !*

« *L'influence des « guerilleros » (associés aux F.T.P. communistes) était très grande dans le département, au moment de la Libération. De jeunes réfugiés espagnols non-communistes furent enrôlés par la contrainte dans les formations de partisans du P.C.E. et ils y furent maintenus par la terreur. « Déserter » les faisait tomber sous le coup d'une pseudo juridiction militaire qui s'exerçait sans pitié. Le compte n'a pas été fait des assassinats qui furent alors commis sous tous les prétextes, mais, à part les crimes purement crapuleux, toujours pour la même raison : liquider ceux que le P.C.E. avait décidé d'éliminer. Parmi les victimes figurent naturellement des staliniens espagnols soupçonnés, à tort ou à raison, de déviation : Georges Yacopolo, ancien secrétaire du Dr Juan Negrin, tué avec sa maîtresse Maruja ; Joseph Pujades, qui appartenait au P.S.U.C. stalinien, etc... Naturellement les bijoux et valeurs que détenaient Yacopolo et Maruja disparurent de leur domicile.* »

« *A Ginclar, on peut voir sur une plaque les noms des Espagnols qui furent assassinés là par les « guerilleros » : un membre de la C.N.T. et deux de l'U.G.T. Après leur « arrestation », le comité de Libération de l'Aude (où figuraient notamment MM. Guille et Vals, députés S.F.I.O.) et même l'état-major firent des démarches auprès des « autorités » communistes espagnoles locales pour les sauver : la réponse fut qu'ils étaient partis combattre en Espagne. Les staliniens affirmèrent ultérieurement à la femme de l'un d'eux que son mari avait trouvé une mort glorieuse en luttant contre les troupes de Franco et lui proposèrent une pension de* 1.000 *francs par mois. La femme d'Alfonso Sanmiquel refusa l'argent des assassins de son mari. Les communistes espagnols n'avaient organisé cette odieuse mascarade que parce que cet assassinat avait trop fait de bruit dans le pays.*

« *La crainte règne encore aujourd'hui dans l'Aude parmi les réfugiés espagnols. Ils ont peur, s'ils manifestaient leur opposition au P.C.E., d'être assassinés à la faveur d'un retour éventuel des communistes français dans la majorité gouvernementale. D'autre part, il est de fait que les assassinats commis par les « guerilleros » sont restés impunis. Tant qu'aucune enquête n'aura été entreprise, l'angoisse et la paralysie des Espagnols antistaliniens continueront.*

« *Notons enfin qu'il existe à Carcassonne un groupe nommé « Casal Catalan » totalement contrôlé par les staliniens. Ce groupe est en rapports étroits avec la C.G.T. locale.* »

Cinq mois plus tard, toutes nos informations se sont trouvées confirmées. Les treize victimes — dont nous empruntons la liste à un excellent reportage paru dans *Le Journal indépendant* de Perpignan (31 octobre 1953) sous la signature d'André Pevre, — sont Michel Gonzalez, Antonio Rodriguez, Pedro Perez et José Ibanes — assassinés le 5 novembre 1944 et dont les noms figuraient sur la plaque dont nous avons parlé — Mialet et Ramon Folch, assassinés en octobre ou novembre, le Dr *Georgeakopoolos* (en réalité Georges Yacopolo), sa compagne *Maruja* (ces deux noms étaient dans notre article) et Martinez Garcia, assassinés fin octobre, Alfonso *San-Miguel* et Juan *Pujados* (nous avions donné ces noms) assassinés le 10 novembre, enfin Avelino Martinez et le passeur « Le Petit ».

Ces arrestations appellent quelques remarques. D'abord, regrettons que ce soit par hasard — si la presse dit vrai — que la police ait réussi ce beau coup de filet — puisque c'est en enquêtant sur l'affaire du col de Tosa (Espagne) (où fut grièvement blessé à coup de mitraillette le 25 juillet dernier un touriste britannique, le Dr Peck, de Plymouth) que les assassins de 1944 furent découverts et arrêtés. Or, ces crimes n'étaient ignorés de personne dans la région et, bien qu'après dix ans *la peur fermât encore les bouches,* il eût été possible à la police et à la justice de les connaître.

Peut-on espérer que ces arrestations vont créer un précédent et que l'on va désormais essayer de faire la lumière sur l'assassinat d'au moins deux cents réfugiés espagnols qui furent abattus à la même époque dans le Midi (1). M. André Peyre rapporte que les meurtriers prétendent avoir agi sur l'ordre de leurs chefs. Il a d'ailleurs été rendre visite au Café de la Gare à Quillan, qu'occupa « *l'état-major de la Union Nacional Española, véritable P.C. de tous les guerilleros dans la Haute-Vallée. C'est là notamment que furent conduites et interrogées certaines personnes, telles que Martinez Avelino, avant d'être amenées sur les lieux de leur exécution.* » (*Le Journal Indépendant,* 19-11-1953).

Remarquons aussi qu'il est vraiment abusif de parler de crimes commis sous le couvert de la Résistance. La Résistance n'a rien à voir dans cette affaire, pas même comme couverture. Il n'y avait plus de troupes allemandes dans la région quand les crimes furent commis, et les victimes ont été abattues, non pour des raisons se rattachant à la période de l'occupation, mais parce que leurs meurtriers ont trouvé le moment favorable pour se défaire de tous les éléments qui ne leur semblaient pas assez sûrs.

Notons enfin — ce que la presse n'indique pas même d'un mot — que les meurtriers appartenaient au Parti Communiste Espagnol, et qu'ils y appartiennent sans doute encore.

Ce qui explique la discrétion de la presse communiste sur cette affaire.

(1) Signalons deux cas précis : celui de Liberto Estartus qui fut sorti du camp de Bourrassol (où il avait été enfermé par les staliniens espagnols qui *contrôlaient ce camp*) et qui a disparu, sans doute assassiné, sans qu'on ait retrouvé son cadavre ; — et celui du militant anarcho-syndicaliste Enrique Gracia, qui fut assassiné ainsi que sa femme et ses jeunes enfants dans sa ferme de l'Ariège à laquelle les assassins mirent le feu pour faire disparaître les traces de leur crime.

# LE COMMUNISME DANS LE MONDE LIBRE

## Un accroc dans les services soviétiques : l'affaire Roessler

En Suisse, la Cour pénale fédérale vient de juger deux agents des services secrets tchécoslovaques. Les condamnations prononcées (une année de prison pour l'un et neuf mois de prison pour l'autre), étonnent par leur modération, car la personnalité même des accusés et leur passé dans le service des renseignements donnaient à penser que l'affaire en cause était d'une envergure propre à justifier des peines beaucoup plus sévères (1).

### Les accusés

*Rudolf Roessler,* né en 1897, Allemand d'origine, est apatride aujourd'hui. Démobilisé en 1918, il rentra à Augsburg, son pays natal, et se lança dans le journalisme. Vers 1930, il était à Berlin où il dirigeait le *Deutschen Bühnenvolksbund.* En 1933, fuyant l'hitlérisme, il se réfugia en Suisse, à Lucerne, où il fonda en 1934 le *Vita nova Verlag.* C'était une entreprise d'édition qui publiait essentiellement des livres critiques d'inspiration chrétienne sur les problèmes de la culture. Au catalogue de la *Vita nova* figuraient même quelques livres de tendance anticommuniste.

Roessler est loin d'apparaître comme un de ces personnages falots comme on en rencontre souvent dans l'entourage des services de renseignements. C'est un homme d'une trempe et d'une intelligence au-dessus de la moyenne. Ruiné par les Nazis, il semble avoir consacré sa vie à se venger en portant le maximum de coups à ce qui fut sa patrie. On le trouvera, en bonne place, dans l'appareil de la « Rote Kapelle », ce réseau d'espionnage remarquablement organisé que l'U.R.S.S. avait construit en Europe occidentale au cours de la dernière guerre, à partir de ses services d'espionnage politique, économique et militaire préalablement existants. En mai 1944, Roessler était arrêté par la police suisse, au moment de la découverte d'une branche importante de la « Rote Kapelle ». Il fut reconnu coupable de participation à un service de renseignements au préjudice d'un Etat étranger. De larges circonstances atténuantes lui furent accordées par le Tribunal divisionnaire étant donné ses relations (fort précieuses à l'époque) avec le service des renseignements suisses.

*Xaver Schnieper* a, certes, moins de classe que Roessler. C'est surtout un agent de transmission, qui ne dispose pas de « relations » aussi bien placées que celles de son co-accusé, mais qui sait admirablement se « placer » pour accomplir sa mission. Fils d'une excellente famille lucernoise, Schnieper étudia à Berlin et à Vienne, au temps

(1) Sur l'affaire Roessler, le *B.E.I.P.I.* a déjà publié une première étude, dans son numéro 88 du 1er mai 1953. On voudra bien s'y référer. On trouvera des renseignements sur l'activité de Roessler en Suisse durant la guerre dans l'excellent petit ouvrage d'Alexander Foote : *Les secrets d'un espion soviétique* (Editions de la Paix, 1951). Foote était un sympathisant communiste qui avait été faire le coup de feu en Espagne dans les brigades internationales et qui fut à son retour intégré dans le réseau d'espionnage soviétique qui fonctionnait en Suisse. Il a rompu depuis avec Moscou. Dans son livre, Roessler est appelé Selzinger.

du nazisme. Jusqu'en 1945, il fut bibliothécaire. Avant la guerre, il collabora à une revue « catholique de gauche », puis il entra, en 1945, au Parti du Travail (communiste) et devint rédacteur au *Vorwärts*, l'organe en langue allemande de ce parti. Un scandale financier ayant secoué les milieux communistes suisses allemands, Schnieper fut chassé du parti, du moins aux yeux du public, fin 1946. Il se lança aussitôt dans les milieux catholiques et entra comme employé à l'organisation catholique internationale de secours, CARITAS. Cet emploi le conduisait souvent à l'étranger et, sous son couvert, il put intensifier notablement le trafic des renseignements entre la centrale tchèque et Roessler. Schnieper se tourna ensuite vers le parti social-démocratique suisse et devint dès le 1er juin 1952 le correspondant attitré des journaux socialistes à Bonn.

## Rappel nécessaire

Le 6 octobre 1943, Moscou transmettait à la centrale de Suisse romande de la « Rote Kapelle » le télégramme chiffré suivant :

« *A Dora. Nous donnons ci-dessous notre appréciation des informations fournies par le groupe Lucy. Lucy et Taylor sont certainement des personnes très instruites et sérieuses et elles comprendront très bien nos critiques.* Peut-être pourra-t-on continuer le travail avec ce groupe après la guerre. *Nous pouvons assurer l'avenir de Taylor pour la vie entière par l'intermédiaire de n'importe quelle banque d'Europe ou des U.S.A. Directeur.* » (2).

Lucy, c'était Roessler, Taylor un certain Christian Schneider, de Genève, que l'on arrêta dernièrement aussi, mais qu'il fallut relâcher faute de preuves.

Roessler et son précieux auxiliaire Schnieper collaboraient, à l'époque, avec le service des renseignements suisse auquel ils livraient des informations. La grande valeur de ces dernières démontrait clairement que Roessler était en relation avec des personnalités très haut placées de l'Allemagne nazie (3). Dès 1941, Roessler avait commencé à livrer ses informations à Christian Schneider (Taylor) et par lui au service des renseignements soviétique. L'arrestation de Roessler, dans le cadre de la mise à jour du réseau Rado, en mai 1944, mit fin à ce fructueux commerce d'informations (4).

## De 1947 à 1953

Selon la version des accusés, c'est Schnieper qui en 1947 renoua avec l'espionnage rouge par le truchement de l'Attaché militaire tchèque à Berne. *Ce dernier était très exactement renseigné sur la position qu'avaient occupée Roessler et Schnieper dans la « Rote Kapelle »*. On peut en déduire que les Tchèques n'avaient repris contact avec le tandem Roessler-Schnieper que *sur la base d'instructions reçues des services soviétiques*.

Durant une année, environ, Schnieper servit d'intermédiaire entre Roessler et le capitaine tchèque Volf. Voyageant pour CARITAS à Prague, Schnieper entra en relation directe avec deux émissaires du S. R. tchéco-soviétique. On décida de donner à la liaison établie un caractère permanent, comme pendant la dernière guerre et d'augmenter les prestations financières, d'environ 1.000 francs suisses à 3.000, voire 3.500 par envoi.

Les « Tchèques » déclaraient vouloir obtenir toutes les informations possibles sur les mesures prises par les Alliés occidentaux en Allemagne et, particulièrement, des détails sur l'armée d'occupation américaine, notamment les ordres de son commandement.

Volf fut épuré en octobre 1948. De 1948 à 1950, selon les accusés, le trafic fut interrompu, ce qui semble en contradiction formelle avec les dispositions prises 7 mois plus tôt à Prague par Schnieper. Tout porte à croire que, durant cette période, *les rapports de Roessler ont passé par une voie dont il n'a pas été fait mention au procès.* Schnieper a avoué avoir repris contact en juillet 1950, à l'occasion d'un voyage pour CARITAS à Prague, avec des émissaires du S. R. tchèque. Dès cette date, un système de transmission par microfilms, dissimulés dans des paquets de vivres adressés à Prague, fut mis au point. Un système de chiffrage était prévu qui, toujours selon les accusés, n'aurait jamais été utilisé. L'étendue des renseignements désirés par les Tchèques s'accrut. On demandait, cette fois-ci, par exemple, *si la France reconstruisait la ligne Maginot et si d'anciens éléments de cette ligne étaient remis en service.* On voulait aussi des détails sur les services arrières des armées anglaises. Schnieper, selon une note saisie lors d'une perquisition, mit sur le papier un projet de service de renseignements aux Etats-Unis, mais demanda au préalable un versement de 6.000 francs suisses « *versés par l'intermédiaire de Genève* ». Les accusés ont toutefois prétendu que ce projet n'a pas abouti.

Le système de transmission directe jouait mal. Roessler et Schnieper suspendirent leurs envois. Le centre tchèque réagit en leur envoyant une somme de 3.000 francs suisses pour « monter sa bonne-volonté». Nouvelle entrevue Schnieper-S.R. tchèque, à Vienne, avec rendez-vous symbolique au pied du « monument de l'Armée rouge » et *visite cette fois-ci à la Kommandantur soviétique du district de Vienne chargée d'accréditer l'agent tchèque aux yeux de Schnieper.* Dans les mois qui suivront, ce dernier servira de « porteur » et se rendra à Bonn, Berlin et Vienne pour remettre les envois. Cependant Roessler craignait le système du « messager » et l'on reprit bientôt la transmission par colis alimentaires adressés en Allemagne.

---

(2) Roessler se vit attribuer pendant la guerre 7.000 francs suisses par mois à titre de solde, sans préjudice des primes spéciales (A. Foote, p. 86).

(3) « Les sources qu'il utilisait étaient dissimulées sous un pseudonyme. « Werther », c'était l'oberkommando de la Wehrmacht, « Olga » celui de la Luftwaffe. Il en était de même pour la Marine et les autres départements ministériels... Par quel moyen se procurait-il ses informations ? Je ne l'ai jamais su. Le centre (= Moscou) ne l'a jamais su. Selzinger n'a jamais voulu en parler. Une chose est certaine : les sources étaient des personnes très haut placées dans la hiérarchie nazie et elles transmettaient leur rapport par radio... L'épuration qui suivit l'attentat manqué de juillet 1944 avait considérablement réduit la quantité des renseignements qu'il recevait. Et pourtant, il réussit à se procurer une documentation impressionnante qu'il me demanda d'emmener à Paris pour que je la remette à l'ambassade soviétique. Manifestement, la suppression à peu près complète de toute résistance potentielle en Allemagne n'avait que temporairement gêné son activité, sans éliminer ses sources. » (A. Foote, p. 88-89).

(4) Il est important de souligner que le réseau *Rote Kapelle* n'a pas hésité, à la fin de la guerre, à jouer le double jeu, une partie de ses chefs ayant accepté de travailler pour les services allemands.

L'intermédiaire allemand, toutefois, se fatigua soudainement, ne retira pas un colis qui revint en Suisse où l'on découvrit le « pot aux roses ». Le colis en question contenait un microfilm avec des rapports sur :

*R.A.F. — Aérodromes Nordrhein-Westfalen. Question du Q.G. de la R.A.F.*

*Armée U.S.A. — Officiers instructeurs avec expérience de la guerre de Corée.*

*Divers mouvements bavarois, « Bund deutscher Jugend »*, etc.

*Armée U.S.A., 5e Corps — Résultats des manœuvres du 18 octobre 1952.*

*Industrie aéronautique allemande.*

*R.A.F., 7e division — Organisation.*

*Bases militaires — Rheinland/Pfalz.*

*Armée française — Ses effectifs et possibilités d'engagement.*

*Armée aérienne U.S.A. — Bases au Jutland.*

*Bavière — Cessation des poursuites contre le B.D.J. et d'autres groupes subventionnés par les U.S.A.*

*Bonn — Projets sur la Wehrmacht.*

## Des coupures de journaux...

Roessler et Schnieper se sont efforcés de masquer l'existence du réseau de leurs informateurs. Roessler a déclaré que ses « renseignements venaient de coupures de presse » principalement et, épisodiquement et accessoirement, d' « amis bien placés » qui venaient le trouver (5).

La simple énumération du contenu de la seule pièce à conviction sérieuse du procès, le microfilm dont nous parlons ci-dessus, *prouve la fausseté des allégations de Roessler.* Que Roessler ait « étoffé » ses rapports en ayant recours à une presse souvent trop bavarde en matière militaire, c'est certain. Mais il est non moins certain que *l'essentiel de ses renseignements provenait d'un service organisé fonctionnant en Allemagne occidentale.* Rappelons en passant que l'on n'a jamais découvert l'embranchement allemand de la « Rote Kapelle » et que, de toute évidence, *Roessler a conservé, en Allemagne occidentale, une partie de ses « informateurs bien placés » qui lui permirent, durant la dernière guerre, de livrer des renseignements d'importance stratégique.*

## Enseignements de l'affaire Roessler

Le procès Roessler apporte la confirmation que les services spéciaux soviétiques sont toujours agissants mais que leurs activités, en Europe occidentale en tout cas, se font par l'intermédiaire des services des Etats satellites et, notamment, par ceux de la Tchécoslovaquie.

De toute évidence le service des renseignements soviétique n'a pas renoncé à utiliser, dans l'après-guerre, comme il se le proposait en 1943 déjà, plusieurs de ses collaborateurs de la « Rote Kapelle », même si, comme pour Roessler, leur activité avait été dévoilée et sanctionnée. A plus forte raison on peut être *certain que les embranchements de la « Rote Kapelle » qui n'ont pas été découverts en Europe occidentale sont encore en pleine activité.*

Genève, de toute évidence, doit-être de nouveau le siège d'une des plus importantes articulations du système d'espionnage soviétique dirigé contre les pays occidentaux Mais, semble-t-il, les investigations de la police helvétique dans cette direction n'ont pas obtenu, jusqu'à ce jour, des résultats concluants.

A. Foote qui, dans un livre connu, raconta l'histoire du réseau Rado de la « Rote Kapelle » auquel il fut mêlé, a exprimé, en marge du procès Roessler, l'avis que l'accusé ne faisait pas honneur, par son « travail d'amateur », au réseau qui fut le sien durant la guerre. Cette opinion est mal fondée. Roessler a concédé, lors de son interrogatoire, le moins d'éléments possibles sur ses activités réelles. Son système de défense consista à donner l'impression d'un certain « amateurisme » pour faire croire qu'il avait travaillé en isolé et sporadiquement au service des Tchèques. Par cette attitude, il rendait impossible, à la police helvétique, la détection des éléments nécessaires à la reconstitution de son réseau, détection d'autant plus difficile que les mailles principales du filet Roessler s'étendaient surtout sur ce territoire névralgique qu'est l'Allemagne de Bonn.

On ne peut passer sous silence, en l'occurrence, les extraordinaires facilités dont bénéficia Schnieper du fait de ses emplois dans l'organisation CARITAS et, ultérieurement, dans la presse social-démocrate. *Comment se fait-il qu'un homme qui occupa une position en vue dans le mouvement communiste ait pu être chargé de mission (à Prague, à Vienne et à Bonn !) par deux organisations dont la vigilance devrait être un peu plus exercée ?*

On a tout lieu de penser que Schnieper a eu accès, en 1952-53, au fameux « Ostburo » du parti social-démocratique allemand, bureau qui publiait des rapports confidentiels sur la zone soviétique. On peut donc penser aussi que ces rapports venus de l'Est sont retournés chez les Soviétiques par le truchement de Schnieper. Qui sait s'il ne faut pas trouver là une explication aux mesures répressives qui, au cours de cette dernière année, furent prises contre de hauts fonctionnaires de l'administration « populaire » allemande ?

Enfin, on ne peut s'empêcher de rapprocher le cas de Schnieper, exclu en 1946 du parti communiste, du cas d'un autre Suisse, Max Horngacher, exclu, lui aussi vers 1950 et faisant l'objet d'une inculpation pour être entré, depuis, au service des Tchèques. *Ce rapprochement prouve que l'on retrouve dans les services d'espionnage économique ou politique ou militaire de l'Est des personnages dont la rupture avec le parti communiste ne fut, en réalité, qu'une manœuvre destinée à leur permettre de passer à l'action clandestine.*

Pour qui connaît le goût soviétique pour le plan et le système, l'affaire Roessler apporte des notions précieuses sur les activités clandestines du bloc des Etats rouges en Europe occidentale.

(5) C'est là un mode de défense enseigné aux agents soviétiques. Leur travail doit toujours être présenté comme celui de « correspondants de presse », « d'informateurs politiques ». On se rappelle (*B.E.I.P.I.*, 16-7-1952, n° 72, p. 15) que c'est par le moyen de « correspondants ouvriers » ou « rabcors » — c'est-à-dire d'ouvriers adressant à l'*Humanité* des renseignements destinés apparemment à alimenter la propagande — que le chef de l'espionnage soviétique en France, un général soviétique qui se faisait appeler Paul Muraille avait, fin 1928, organisé un réseau d'espionnage, dont l'activité l'amena avec quelques complices devant la XIIIe chambre correctionnelle en décembre 1932. M. Duclos avait obtenu une ordonnance de non lieu en ce qui le concernait personnellement.

Affirmer que les documents utilisés ne sont pas secrets constitue également un des arguments familiers des agents soviétiques. Il a servi notamment dans l'affaire de Toulon qui vient de se terminer par un non-lieu général.

# Que signifie la démission de M. Karl Gruber?

M. Karl Gruber, ministre des Affaires étrangères de la République d'Autriche, a donné sa démission le 14 novembre dernier, ne jouissant plus de la confiance de son parti (le parti populiste autrichien). Celui-ci lui reproche la publication d'un livre intitulé *Entre la libération et la liberté*, dont le quotidien viennois *Die Presse* a donné les bonnes feuilles entre le 1er et le 10 novembre. M. Gruber y fait certaines révélations jugées compromettantes pour quelques leaders du parti populiste, et il consacre notamment un chapitre aux tractations secrètes qui eurent lieu en mai 1947 entre plusieurs dirigeants populistes et le chef communiste Ernst Fischer.

Au printemps 1947, en effet, ces dirigeants populistes, dont l'actuel chancelier Julius Raab, se réunissaient régulièrement chez le député populiste Kristofics-Binder avec quelques chefs communistes pour imposer un changement d'orientation de la politique autrichienne. M. Ernst Fischer proposait l'élimination des ministres pro-occidentaux et une forte participation communiste au gouvernement, entraînant le cas échéant le « débarquement » (c'est le mot dont se sert M. Gruber) de tous les ministres socialistes, dont les sentiments antibolchévistes n'étaient que trop connus. En échange de ce remaniement ministériel M. Fischer — que tout le monde considérait comme le porte-parole des Soviets — promit d'importantes concessions de l'U.R.S.S. dans les négociations sur le traité d'Etat autrichien. M. Fischer proposait en outre de remplacer le chancelier Figl (populiste), jugé trop antisoviétique, par le professeur catholique Dobretsberger, ancien ministre de Schuschnigg, une sorte de Bouvier-Ajam autrichien.

Dès qu'il eut vent de ces tractations, M. Gruber s'empressa d'alerter l'opinion et de mettre le Comité Exécutif du Parti populiste devant ses responsabilités. Le Comité Exécutif rejeta les propositions communistes. Le 11 juin 1947, il y eut au Parlement autrichien une séance orageuse qui consacra le maintien de la coalition populiste-socialiste et où les communistes se trouvèrent complètement isolés. L'essentiel des faits rapportés par M. Gruber dans son récent livre était donc connu depuis juin 1947 : on admettra difficilement que le ministre des Affaires étrangères ait été contraint de démissionner en 1953 pour avoir rappelé des faits remontant à 1947 et amplement discutés à cette époque. Il est vrai que M. Gruber fournit quelques précisions : alors que les participants à ces tractations avaient toujours affirmé qu'il n'y eut en tout et pour tout que deux rencontres, il nous apprend qu'on s'est réuni régulièrement ; alors que, tentant de minimiser l'incident, les intéressés avaient déclaré en 1947 que ces contacts ne visaient qu'à apporter certains soulagements à l'Autriche occupée et pressurée, il ressort du livre de M. Gruber que ces rencontres avaient pour but de renverser l'orientation de la politique extérieure autrichienne et d'installer l'ennemi dans la place en livrant aux communistes autrichiens les leviers de commande dont la possession devait si bien réussir, au cours de la même année, aux communistes de Tchécoslovaquie.

Si intéressantes que soient ces précisions qu'apporte le livre de M. Karl Gruber, elles ne nous paraissent cependant ni assez importantes ni assez sensationnelles pour expliquer ou justifier la réprobation dont vient de le frapper son parti. Qu'il y ait eu des rencontres régulières, et pas seulement deux, de certains députés populistes avec des chefs communistes, la chose n'est que de peu d'importance ; qu'on y ait parlé de problèmes politiques sérieux, et non point de quelques « soulagements » à apporter à l'Autriche, tout le monde s'en doutait, et toute la campagne des socialistes autrichiens, en 1947, le soulignait. Ce n'est donc assurément pas à titre rétrospectif que M. Karl Gruber a été démissionné, mais pour des raisons liées à l'actualité de 1953.

M. Gruber a été démissionné parce que, dans son livre, il s'affirme partisan convaincu de l'orientation occidentale et adversaire du neutralisme. Ici-même, nous avons souligné à plusieurs reprises (n° 93, pp. 19-20 et n° 95, pp. 13-14) la recrudescence des tendances neutralistes dans certains milieux autrichiens, notamment depuis les élections de février 1953, à la suite desquelles M. Julius Raab remplaça M. Léopold Figl comme président du Conseil. Or, M. Raab appartenait au groupe de ceux qui, en 1947, eurent les entretiens secrets avec les chefs communistes; il fait partie de l'aile farouchement antisocialiste des populistes, qui préfèrerait une alliance avec n'importe qui à l'alliance avec les socialistes. A l'instar de ces bourgeois myopes qu'on rencontre, hélas ! aussi en France, il se croit plus malin que les communistes et de taille à les « rouler » : il croit pouvoir amadouer l'U.R.S.S. en faisant des concessions aux communistes autrichiens et s'assurer la bienveillance de ces derniers en faisant des concessions à l'U.R.S.S. (1). Il se croit en mesure d'obtenir l'évacuation de l'Autriche en offrant à l'U.R.S.S. gracieusement ce qu'elle devait, jusqu'ici, accaparer par la force ; il se croit capable de rendre les exigences de la Russie moins impérieuses en lui accordant ceci ou cela sans qu'elle l'exige.

Pour pratiquer une telle politique, on n'a évidemment pas besoin d'être un grand homme d'Etat, il suffit de pousser l'esprit d'abdication jusqu'à l'absurde. C'est ainsi que, pour remercier les Soviets d'avoir consenti, en juillet dernier, à ce que le gouvernement autrichien renvoyât enfin — trois ans plus tard ! — les commissaires de police communistes révoqués depuis octobre 1950, M. Raab a fait nommer à leur place des commissaires... progressistes ! Dans l'espoir d'obtenir une évacuation plus rapide du pays, certains milieux économiques et financiers (dont M. Raab subit l'influence) voudraient offrir aux Soviets une participation à de grandes entreprises autrichiennes, telles que la centrale hydro-électrique en voie de construction d'Ybbs-Persenbeug, c'est-à-dire asseoir durablement leur influence économique en Autriche ! Gribouille ne ferait pas mieux.

C'est pour avoir pris position contre cette politique de Gribouille que M. Gruber a dû mordre la poussière. Le rappel de l'incident de 1947 ne fut que le prétexte destiné à voiler la raison profonde de sa disgrâce. Cette raison, on la trouve à la page 252 de son livre où, parlant du Congrès populiste tenu en février dernier, M. Gruber écrit :

*« Il était cependant à remarquer qu'à ce congrès se manifesta de nouveau, après une longue période, une tendance défaitiste en politique extérieure. Le slogan de la « politique finlandaise »*

(1) C'est exactement la position de ceux qui, en France, croient pouvoir faire régner la paix sociale chez nous en pratiquant une politique extérieure pro-soviétique.

*fut jeté dans le débat, c'est-à-dire qu'on recommanda d'imiter l'attitude de la Finlande vis-à-vis de la Russie.* »

Citant ce paragraphe, l'*Arbeiter-Zeitung* du 11 novembre le commente comme suit :

« *Les partisans de la « politique finlandaise » pensaient à la soumission de l'Autriche au* diktat *de Moscou. Les rapports finno-russes sont, en partie, caractérisés par ce fait que des politiciens bourgeois finlandais sont reçus à Moscou avec une attention particulière tandis que ce même Moscou voue une haine ardente aux sociaux-démocrates finlandais. C'est cela qui séduit les défaitistes du parti populiste, qui à part cela ne savent pas grand'chose de la Finlande et qui — comme le constate M. Gruber — ignoraient même que la Finlande est obligée de laisser pénétrer, en cas de guerre, des troupes russes sur son territoire.* »

La publication du livre de M. Gruber doit donc être interprétée comme une mise en garde contre une politique neutraliste qui risquerait, à plus longue échéance, d'asservir l'Autriche aux potentats du Kremlin. D'autres passages encore de son livre font nettement ressortir qu'il s'agit bien d'une mise en garde, évidemment entourée de toutes les précautions de style que doit prendre un ministre des Affaires étrangères en parlant d'une puissance étrangère (et occupante par-dessus le marché) et auxquelles s'astreint un homme politique désireux de ménager le parti auquel il appartient.

En parlant des concessions spectaculaires faites par les Soviétiques à l'Autriche depuis le début de l'été dernier, M. Gruber écrit (nous citons d'après *Die Presse* du 10 novembre ; les passages soulignés le sont par nous) :

« *Cette tactique russe provoqua du flottement dans la politique intérieure autrichienne. Nous étions d'avis, et cette opinion fut* accentuée *par l'état d'esprit pratique, essentiellement axé sur l'économie, du nouveau Chancelier, qu'il ne fallait pas créer à l'U.R.S.S. des* entraves psychologiques *dans le règlement diplomatique et politique de la question autrichienne.* Les Russes appréciaient hautement la manière précise et pratique du Chancelier. Il était tout à fait évident que les Soviets désiraient motiver leur nouvelle politique par un changement de l'attitude politique de l'Autriche à l'égard de l'Est. Il n'y avait rien à objecter contre une attitude aimable, TANT QU'ON NE CONTRACTERAIT PAS D'HYPOTHÈQUES POLITIQUES INDÉTERMINÉES ET ILLIMITÉES AU PROFIT DES COMMUNISTES, HYPOTHÈQUES SUSCEPTIBLES DE COMPROMETTRE NOTRE POLITIQUE GÉNÉRALE.

« *Le danger de l'infiltration communiste ne réside pas tant dans des arrangements juridiques avec l'U.R.S.S., que* dans la présence politique de celle-ci en tant que puissance. L'étalon juridique avec lequel la politique occidentale mesure parfois la future position de l'Autriche en Europe fut et est insuffisant. *Nos soucis ne seraient pas excessifs s'il ne s'agissait que de définir juridiquement le statut autrichien vis-à-vis des grandes puissances de telle manière que les engagements de l'Autriche soient nettement déterminés et que seule l'interprétation commune des cinq parties contractantes ait force de loi.*

« Ce qui, par contre, serait dangereux, ce serait qu'une éventuelle neutralité autrichienne soit conçue de telle sorte que l'U.R.S.S. pourrait unilatéralement décider si tel ou tel acte de l'Autriche correspond ou non à cette conception, voire même s'immiscer dans la politique intérieure autrichienne. *Le but du gouvernement autrichien devait être de s'opposer à une telle politique sans cependant empêcher un arrangement raisonnable.* »

Une lecture attentive des passages cités permet de se rendre compte que M. Karl Gruber estime, tout comme le Chancelier Raab et sans doute la majorité des Autrichiens, qu'une attitude plus aimable à l'égard de l'Est pourrait déterminer les Soviétiques à certaines concessions qu'ils ne feraient pas — pour des raisons psychologiques compréhensibles — si ces concessions avaient l'air d'être arrachées par une Autriche s'alliant avec l'Ouest contre l'Est. Mais M. Gruber s'oppose à ce que l'Autriche contracte « des hypothèques politiques indéterminées et illimitées au profit des communistes », et sur ce point précis il semble bien se trouver — cela se lit entre les lignes — en désaccord avec M. Raab. Il faut retenir encore l'avertissement que M. Gruber donne aux puissances occidentales de ne pas demeurer sur le plan purement juridique et de tenir compte de « la présence politique de l'U.R.S.S. en tant que puissance » (*Machtpolitische Gegenwart* dans l'original allemand).

La démission de M. Gruber ne signifie cependant nullement, pour l'instant du moins, que la politique du Chancelier Raab ait eu gain de cause. Généralement il suffit de dévoiler un complot à temps pour le faire avorter. En obtenant que le Comité Exécutif du Parti populiste oblige M. Gruber à démissionner, M. Raab a eu sa revanche personnelle. Si la démission de M. Gruber signifiait ou annonçait un renversement de la politique extérieure autrichienne, les socialistes auraient d'ores et déjà sonné l'alarme. Il n'en reste pas moins que les tendances neutralistes se sont renforcées dans le Parti populiste qui, de plus en plus impatient, croit pouvoir arriver plus vite à la libération du pays en faisant aux Russes des concessions inconsidérées. La politique autrichienne mérite en tout cas d'être suivie de près.

P. S. — Dans le livre de M. Gruber on trouve encore ces deux phrases de portée plus générale (*Die Presse,* 10 novembre) :

« *Nous ne doutions pas que les Soviets désiraient urgemment une détente. Mais comme d'habitude les diplomates soviétiques tentèrent tout d'abord d'atteindre cet objectif* aux moindres frais. »

Si les hommes d'Etat occidentaux avaient tous compris cette vérité première, l'Europe et le monde entier se trouveraient aujourd'hui dans une situation infiniment plus enviable...

**Nous rappelons aux membres de notre Association en retard dans le paiement de leur cotisation qu'elle est fixée à 2.000 francs (6 mois), 4.000 francs (12 mois). En ce qui concerne les membres à l'étranger, la cotisation est fixée à 5.000 francs (12 mois) et à 6.000 francs si ces membres désirent recevoir le Bulletin par avion. Versement au compte chèque postal de l'Association, Paris 7241-06, ou règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'Association.**

# Le Parti Communiste des Philippines

Le Parti communiste des Philippines appartient à la catégorie des partis communistes qui se sont développés à la faveur de la seconde guerre mondiale et qui ont réussi à former des unités militaires qui ont combattu pour la cause soviétique d'abord au coude à coude avec les démocraties occidentales, puis contre elles.

## Les débuts de l'action communiste

Le succès de la révolution russe ayant déterminé dans tous les pays d'Europe la création d'une gauche au sein des vieux partis socialistes, il ne fut pas trop malaisé pour Moscou d'accélérer partout la formation des partis communistes. La même tactique pouvait s'appliquer aux pays d'extrême orient où existaient déjà un mouvement national-révolutionnaire et où une partie de l'intelligentsia s'orientait vers la gauche. Mais ces conditions favorables ne se trouvaient pas remplies dans les pays restés à l'écart de l'évolution politique occidentale.

La fondation des partis communistes y fut donc plus difficile et dut attendre dix ans de plus, c'est-à-dire qu'elle ne fut pas possible avant 1930.

Les Philippines sont un de ces pays où le Komintern comprit très vite qu'un P.C. ne pouvait se former immédiatement. Il fallait, selon la doctrine communiste, tirer parti en premier lieu des « conditions objectives ».

Aux Philippines, trois facteurs furent pris en considération :

1) *Facteur nationaliste :* Le Komintern devait apparaître comme le champion de l'indépendance absolue du pays à l'égard des « impérialistes étrangers ».

2) *Facteur agraire :* Les communistes devaient être à l'avant-garde de la lutte pour la réforme agraire au profit des paysans pauvres.

3) *Facteur ouvrier enfin :* Les communistes avaient pour mission de prendre en mains la direction des syndicats, qui étaient d'ailleurs embryonnaires à l'époque.

En 1925, le Profintern (Internationale syndicale rouge) prit pour la première fois contact avec les syndicats philippins, par l'intermédiaire d'un de ses chefs : *Crisanto Evangelista.* Le délégué du Profintern, un communiste indien nommé *Tan Malakka,* vint demander à Evangelista d'envoyer une délégation syndicale philippine à une conférence syndicale organisée à Canton sous l'égide de Moscou. Les syndicalistes philippins qui prirent part à ce congrès proposèrent dès leur retour l'adhésion à l'Internationale syndicale rouge. La proposition fut acceptée. Dès lors, on vit des syndicalistes philippins, toujours les mêmes et tous gagnés à la cause du communisme, participer aux conférences internationales organisées par Moscou en différents pays. C'est ainsi qu'Evangelista assista aux conférences du Profintern tenues à Berlin, et à son congrès organisé à Moscou où fut ratifiée l'adhésion au Profintern des syndicats philippins.

Lors du congrès syndical de 1929 éclata un premier conflit entre Evangelista et d'autres chefs syndicaux hostiles à la soumission à Moscou. A la fin du congrès, Evangelista quitta la salle accompagné de ses amis, fonda un mouvement dissident et décida d'entreprendre la création d'un véritable parti communiste philippin. Les travaux préparatoires à la fondation de ce parti furent achevés en 1930, le programme adopté en août 1930; en octobre furent publiés les statuts, et le congrès constitutif eut lieu le 7 novembre, jour anniversaire de la révolution à Pétrograd.

Sur la proposition d'Evangelista, le parti prit officiellement le nom de « *Parti communiste des Philippines* », le drapeau rouge orné de la faucille et du marteau devint son emblème. Marx, Lénine et Staline furent proclamés ses maîtres en fait de doctrine. Les conditions d'admission des nouveaux membres et le fonctionnement des organisations du parti furent établis conformément aux textes officiels de l'Internationale communiste. Enfin, le programme du parti fut rédigé d'après le programme que l'internationale communiste avait adopté à son VI^e^ congrès en 1928.

Le nouveau P.C. s'assigna comme principales tâches : la réalisation de l'unité de la classe ouvrière, l'expulsion des impérialistes américains du territoire philippin, la création d'un Etat philippin indépendant sur le modèle de l'Union soviétique, l'amélioration des conditions de vie du prolétariat philippin, la coopération étroite avec le mouvement révolutionnaire du monde entier.

Les directives du Komintern avaient inspiré cette entreprise. Aussi, lorsque, à la fin de ses assises, le congrès demanda au Komintern de reconnaître le parti, n'y avait-il aucun doute que cette admission fut acceptée. En effet « *La Correspondance Internationale* », organe officiel du Komintern, publia en 1931 dans plusieurs de ses numéros la nouvelle de la création du P.C., celle de la réunion de son premier congrès, enfin l'admission du parti au sein du Komintern.

## L'interdiction du Parti

Jusqu'à cette époque, aucune intervention des autorités n'avait gêné l'activité communiste dans le pays. Les chefs du parti organisaient leur campagne au moyen de meetings sans rencontrer le moindre obstacle, sans même se soucier d'avertir les autorités, conformément aux lois du pays, du lieu et de l'heure de leurs réunions.

Le journal officiel du parti prit le nom de « *Titis* » ce qui était la traduction du titre du journal que Lénine dirigeait au début du siècle, l'*Iskra,* c'est-à-dire l'*Etincelle.*

Mais au cours de 1931, les communistes se heurtèrent pour la première fois à la police lors de la campagne électorale. Au cours d'une réunion, Evangelista fut arrêté ainsi que d'autres militants importants. Les autorités du pays allaient-elles rester passives devant l'activité communiste ? Elles résolurent de prendre certaines mesures répressives contre les chefs communistes les plus connus, qui furent arrêtés au cours de leur congrès. A son tour, la Cour suprême n'hésita pas à déclarer le P.C. organisation subversive et approuver la condamnation des militants coupables d'activité nuisible au maintien de l'ordre.

L'action du gouvernement sema le désarroi dans les rangs du parti dont les chefs oublièrent vite leurs professions de foi révolutionnaire en considérant la ferme politique des autorités.

Hormis Evangelista, qui profita du procès pour prononcer une harangue de propagande communiste, et quelques autres militants, nombreux furent ceux qui changèrent d'attitude. Plusieurs proclamèrent leur désaccord avec la politique du parti et rompirent avec lui, tandis que certains

vinrent devant les juges témoigner contre leurs anciens camarades.

Le parti en fut encore plus désorienté.

En cas d'interdiction de leur activité, les partis communistes sont tenus de rechercher immédiatement des formes nouvelles permettant de poursuivre l'action dans la cadre légal. Aussi les communistes demeurés en liberté décidèrent-ils rapidement de fonder un parti socialiste. Ce parti, créé en 1932, eut pour tâche de continuer le travail interrompu par la répression gouvernementale, jusqu'à ce qu'il soit à nouveau possible d'organiser légalement le parti communiste. Pedro Abad Santos présida ce nouveau parti.

## La tactique du Front Populaire

Dès sa fondation, le Parti communiste philippin avait établi un contact étroit avec le Parti communiste des Etats-Unis que Moscou avait chargé de surveiller son développement. C'est pourquoi un représentant du Parti communiste américain vint en 1938 aux Philippines tenter auprès du président de la République une démarche pour la libération des dirigeants communistes incarcérés. C'était l'époque du Front populaire ; aux Philippines comme ailleurs les communistes proclamaient leur hostilité à l'impérialisme japonais ; ils étaient prêts à fraterniser avec les Américains qu'ils avaient pourtant traités jusque-là d' « impérialites ». L'intervention eut le résultat espéré et les chefs communistes sortirent de prison.

Leur première tâche fut de réaliser la fusion entre les vestiges clandestins de l'ancien Parti communiste et le Parti socialiste qui continuait l'action dans le cadre légal. Cette unification fut proclamée en 1938 au Congrès de Manille ; Evangelista, sorti de prison, devint le président du nouveau Parti, tandis que *Santos,* jusque-là président du parti socialiste, devenait vice-président. Aussitôt Evangelista fut envoyé à Moscou afin de poursuivre sa formation politique. La résolution du congrès d'unification précisait : « *Le P.C. des Philipinnes est lié par l'Internationale communiste aux partis communistes frères des autres pays et il se fera représenter par ses délégués aux congrès internationaux.* »

Conformément à la tactique alors en vigueur, le Parti communiste s'efforça de créer aux Philippines un large « front antifasciste ». Unifier les partis socialiste et communiste, c'est-à-dire en langage communiste réaliser l'unité d'action de la classe ouvrière avait été la première étape. L'objectif suivant fut de créer un Front populaire qui grouperait, à défaut des grands partis, les petits partis d'opposition. Les communistes s'y présentèrent en champions de la défense des libertés démocratiques et aussitôt cessa toute leur propagande pour le renversement révolutionnaire de l'ordre existant. En même temps, selon des méthodes éprouvées, le parti forma des « organisations de masse » qui devraient jouer le rôle de satellites chargées d'attirer les éléments non-communistes. Ainsi naquirent la « *Ligue de la Jeunesse* », la « *Ligue pour la défense de la démocratie* », les « *Amis de la Chine* », le « *Congrès pour la liberté et la sécurité collective* » dont la mission était d'organiser le boycottage des marchandises japonaises. En même temps recommença le noyautage des syndicats.

La réalisation totale de ce plan d'action communiste rencontra deux obstacles.

D'abord la volte-face soviétique, qui se traduisit le 23 août 1939 par la signature du pacte Molotov-Ribbentrop, eut pour conséquence la fin immédiate de la lutte du P.C. philippin contre le fascisme allemand et japonais, et la reprise de l'hostilité contre l'Amérique.

Ensuite, il apparut trop nettement que les communistes entendaient mener en maître le Front populaire, ce qui provoqua en 1940 la rupture de ce Front..

L'attaque allemande contre l'U.R.S.S. et l'attaque japonaise contre les U.S.A. provoquèrent un nouveau revirement des communistes philippins. Dès l'attaque japonaise contre Pearl Harbour, le Parti communiste philippin adressa un memorandum au président de la République et au commandant suprême, le général Mac Arthur, pour demander la distribution d'armes à la population désireuse de lutter contre l'envahisseur japonais. Tous deux refusèrent, à la fois parce qu'ils redoutaient les représailles terribles que les Japonais pourraient infliger à la population, et qu'ils ne reconnaissaient pas aux communistes le droit de jouer le rôle de champions de l'indépendance nationale.

Lorsque les Japonais occupèrent les Philippines, les trois principaux chefs du Parti communiste furent arrêtés : Evangelista, le président; Santos, le vice-président et *Capadocia,* secrétaire du parti. Le premier fut exécuté par les Japonais, le second fut relâché et mourut peu après et le troisième fut libéré sous la promesse de gagner la direction du parti à une alliance avec les Japonais, dans le cadre d'une lutte commune contre les gros propriétaires fonciers et pour la réforme agraire. Capadocia fut pour cela exclu du parti, mais il reprit place dans ses rangs une fois la guerre terminée.

Dans son organisation illégale, le Parti communiste avait depuis longtemps consacré une attention particulière au problème de l'action militaire. Une section spéciale, attachée au Bureau politique était chargée de diriger l'action du parti dans ce domaine. La guerre venue, la direction du parti devait mettre en jeu dans sa nouvelle action deux éléments essentiels — formation d'un front de libération nationale et création d'unités militaires dans lesquelles le parti aurait la prédominance.

Les sentiments antijaponais de la population furent habilement exploités et il se trouva un nombre considérable de gens sans sympathie pour le communisme qui pourtant coopérèrent avec le parti. Le mouvement de Résistance prit le nom de BUDC (*Barrio United Defense Corps*) et les communistes s'y firent une place importante avec leur armée organisée appelée *Hukbalapah.* La direction militaire de ces unités était sous les ordres du secrétariat général du parti qui avait partagé les Philippines en dix régions militaires. Huit à dix mille combattants constituaient l'ensemble des forces armées sous l'autorité communiste.

Dans le cadre de cette lutte contre l'envahisseur japonais, les communistes n'avaient évidemment pas oublié leur tâche : la formation spéciale des militants et le noyautage des organisations qui n'étaient pas entre les mains du parti. Dans les montagnes de la Sierra Madre (dans le massif situé au centre de l'île de Luzon) ils avaient organisé une école de cadres appelée *Staline-Université.* Ils créèrent en outre une *Union nationale des paysans* (P.K.M.) chargée de rapprocher du parti les masses paysannes et d'obtenir leur aide pour les partisans communistes.

Telle fut la situation jusqu'à la fin de la guere où, après une courte trève, la lutte armée reprit mais non point cette fois contre les Japonais.

## L'après-guerre

Au lendemain de la guerre, le parti consacra son activité aux batailles électorales et parlementaires, en s'adressant principalement aux paysans qui désiraient une réforme agraire profon-

de. Mais les communistes n'entendaient pas pour autant abandonner les armes acquises au cours de la guerre. Dans certaines contrées éloignées, ils se servaient même de leur force militaire pour intimider la population et lui faire accepter l'autorité du parti. Ils usèrent de ces méthodes lors des élections de 1946, faisant régner la terreur dans des régions où le pouvoir légal s'avérait sans force. Les autorités s'en émurent et tentèrent d'abord par des pourparlers d'obtenir des communistes qu'ils rendissent volontairement leurs armes. Ce fut en vain. Elles ordonnèrent alors en septembre 1946 le désarmement des formations militaires communistes. Mais le décret se révéla insuffisant et le gouvernement décida en mars 1948 l'interdiction du Hukbalapah et du P.K.M.

Ce fut la guerre. Elle mit aux prises les troupes gouvernementales et les partisans communistes. En 1949, les communistes philippins se sentirent encouragés par la victoire des communistes en Chine qui impressionnait les immigrants chinois. En 1950, à l'époque de l'agression communiste en Corée, lorsque le gouvernement des Philippines se déclara d'accord avec les mesures prises par les Nations Unies, le parti communiste redoubla d'activité pour empêcher la participation des Philippines à la défense de la Corée du Sud. Dans cette lutte armée contre les communistes philippins, onze villes furent incendiées et plusieurs milliers d'hommes trouvèrent la mort. Cependant l'issue du conflit apparaissait de plus en plus comme devant être défavorable au parti communiste, surtout après la nomination de *Ramon Magsaysay* au poste de ministre de la Défense nationale. Il avait été lui-même un des chefs de la guerrilla nationale contre l'occupant japonais et connaissait aussi bien la guerrilla que la tactique communiste. C'est pourquoi, de 1950 à la fin de 1952, plus de quatre mille Huks armés furent tués dans les combats et plusieurs milliers se rendirent ou furent faits prisonniers. A la fin de 1952, les forces des Huks étaient évaluées à quatre mille partisans dispersés dans les régions les plus éloignées du pays, notamment dans la province de Luzon. Au début de 1953, le gouvernement promit l'amnistie aux rebelles qui se rendraient aux autorités ; six bataillons de Huks se présentèrent dans les délais prévus, avant le 3 février, ce qui affaiblit encore les forces des partisans.

A l'heure actuelle, les partisans communistes ne sont plus capables de reprendre la guerre civile à l'échelle nationale. Le succès que remporta dans cette lutte Ramon Magsaysay a été une des principales raisons de sa victoire aux élections présidentielles des Philippines le 9 novembre dernier (1).

(1) La plus large partie de la documentation nécessaire à la rédaction de cette étude a été empruntée à un livre paru à Manille en 1952, « *The Principles and Practices of Communism* ».

# Les communistes et les instituteurs

Dans le dernier numéro de notre bulletin, (*B.E.I.P.I.*, 16-30 novembre 1953, n° 98) parlant des *journées d'études des instituteurs communistes*, nous laissions entendre que le parti communiste pourrait être amené à conduire sa manœuvre à l'unité d'action chez les instituteurs jusqu'à dissoudre le Syndicat National affilié à la C.G.T.

Voici ce que nous écrivions :

« *On peut s'étonner que les dirigeants communistes ne se soient pas contentés du syndicat cégétiste pour poursuivre l'habituel travail de fraction au sein du syndicat autonome. Peut-être la présence d'un certain nombre d'adhérents progressistes, mais non tout à fait communistes, leur enlève-t-elle un peu de leur liberté de manœuvre. Plus sûrement, on peut penser qu'ils s'imaginent l'unité plus proche qu'elle ne semble l'être et qu'ils prennent leurs dispositions en vue de cette éventualité :*

« *Il viendra forcément un moment où, les conditions de l'unité syndicale étant à nouveau remplies, le syndicat national des Instituteurs reprendra sa place au sein de la C.G.T.* », a déclaré *Billoux*, et peut-être irait-on au parti jusqu'à envisager la possibilité de ne pas attendre la rentrée du S.N.I. dans la C.G.T. pour réaliser l'unité. IL SUFFIRAIT POUR CELA DE DISSOUDRE LE SYNDICAT CÉGÉTISTE, *et on pourrait trouver une confirmation de cette hypothèse dans la condamnation prononcée par Frachon au congrès de juillet* 1952 *et reprise par Billoux aux journées d'études « contre le cloisonnement entre autonomes et cégétistes* ».

Notre bulletin était à peine parvenu à nos lecteurs que notre hypothèse trouvait une confirmation dans les propos tenus par Eugène Henaff, membre du Comité central du Parti communiste et secrétaire général de l'Union des Syndicats (C.G.T.) de la Seine au congrès de cette organisation.

Nous les reproduisons d'après l'*Humanité* du 20 novembre.

« *Aujourd'hui il est possible, alors que nous faisons le point dans le combat pour l'unité, de nous interroger sur la nécessité du S.E.R.P.* (*Syndicat des Enseignants de la Région Parisienne*) *C.G.T. Nous nous demandons si l'existence du S.E.R.P.-C.G.T., dans la situation actuelle qui est caractérisée par un effort pour la reconstruction de l'unité syndicale et surtout pour les progrès de l'unité d'action continue à être utile, nécessaire.*

« *Nous savons que ce problème se pose et nos camarades, qui auront leur congrès au mois de décembre, seraient bien inspirés d'y penser et d'en parler.* »

N'en doutons pas. Les camarades en question auront toute l'inspiration nécessaire pour poser le problème à leur congrès et pour lui donner la solution qu'exige le parti.

Celui-ci est posé en effet. Le syndicat des instituteurs C.G.T. disparu, le travail de noyautage au sein du syndicat autonome des instituteurs ne sera pas interrompu ni même gêné le moins du monde. L'organisation qui peut mener ce travail à sa place est déjà constituée, et c'est d'elle que nous parlions dans notre précédent bulletin.

*RÉSERVÉ AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION CE BULLETIN N'EST PAS VENDU*

# LE COMMUNISME DANS LE MONDE SOVIÉTISÉ

## La situation dans les Pays Baltes depuis la mort de Staline

*Dans les pays baltes, de même que dans les autres républiques soviétiques, l'appareil du parti et de l'Etat a été l'objet de l'épuration à la suite de deux épreuves suprêmes du régime au cours de cette année : la mort de Staline et la chute de Béria. A la suite du premier événement les gouvernants des pays baltes furent remaniés, conformément à la règle adoptée au Kremlin sur la réduction et la fusion d'anciens ministères et après l'épuration de Béria on assista dans ces républiques également à l'élimination de certains chefs du parti ou membres du gouvernement* (1).

### Lettonie

Le cabinet de la R.S.S. de Lettonie a été réorganisé, selon le modèle moscovite, le 13 avril 1953.

Les ministres qui ont perdu leur place, du fait de cette réorganisation, sont :

Le ministre des Affaires intérieures, *Albert Sieks,* qui occupait le poste depuis 1951 ; il avait été auparavant ministre adjoint. Il est membre du C.C. du P.C. letton ;

Le ministre des Sovkhozes, *Ernest Nacietis,* qui occupait ce poste depuis 1947 ; c'est un Letton de Russie ;

Le ministre de l'Economie forestière, *Mikhail Artemiev,* Russe, qui fut ministre adjoint du Bois et de l'Industrie du papier en 1949-1950. Artemiev est député au Soviet Suprême de la R.S.S. de Lettonie ;

Le ministre de la Cinématographie, *Ernest Ameriks,* qui occupa ce poste depuis 1949. C'est un Letton de Russie. Depuis le 12e congrès du P.C., en 1952, il est membre du C.C. du P.C. letton ;

Le ministre de l'Industrie de transformation, *Viktor Dodonkin.* C'est un Russe qui occupa ce poste depuis juin 1952 ; en 1949 et jusqu'en 1952, il était ministre adjoint dans le même ministère;

Le ministre de l'Industrie laitière et de la viande, *Aleksandrs Gravitis,* Letton de Russie. Pour le 10e anniversaire de la R.S.S. de Lettonie, il reçut l'Ordre de Lénine ;

Le ministre pour l'Industrie alimentaire, *Vikentijs Latkovskis,* qui fit une carrière étonnante. C'est un Letton de la région de Latgale ; il fut un communiste clandestin très efficace dans la Lettonie libre. Instituteur, il fut membre du Conseil de la ville de Daugavpils en 1928-1930 et il fut même employé à l'administration centrale des prisons. Durant la première occupation soviétique, il fut ministre adjoint des Affaires intérieures dans le soi-disant gouvernement de Kirchensteins ; puis, comme organisateur de la N. K.V.D., il donna une aide importante aux dirigeants russes. Il passa la deuxième guerre mondiale en Russie et il revint en Lettonie en 1944;

Le ministre de la Pêche, *Karlis Bude,* qui appartient au Soviet Suprême de la R.S.S. de Lettonie. C'est un Letton et il était pêcheur à Milgravis, près de Riga, lorsque la Lettonie était indépendante ;

Le directeur du Bureau des Arts, *Voldemars Kalpinsh,* Letton qui, en 1940-1941, durant la première occupation soviétique fut de la rédaction de *Cina,* l'organe du P.C. ; il servit dans l'Armée rouge de 1941 à 1944 et depuis cette date jusqu'en août 1952, il fut rédacteur en chef de *Literatura Un Maksla,* en même temps que rédacteur adjoint de *Cina ;*

Le directeur de l'administration pour les établissements d'éducation et de culture attachés au Conseil des ministres, *Evgeni Meija,* un Letton de Russie, né en 1897. Auparavant, il était directeur de l'Opéra National et du Théâtre de Ballets à Riga.

En même temps que ces personnalités perdaient leur place, les ministères qu'ils occupaient étaient groupés afin d'en diminuer le nombre de moitié — cinq au lieu de dix, — à l'exemple de ce qui s'était accompli quelques semaines plus tôt pour le gouvernement de l'U.R.S.S.

Depuis, il semble que la lutte qui s'est poursuivie au Kremlin ait eu des répercussions en Esthonie.

Le Comité central du P.C. lettonien s'est réuni deux fois, d'abord le 25 et le 26 mai, c'est-à-dire à un moment où Béria faisait encore partie du triumvirat soviétique. On y examina tout particulièrement le rôle du parti dans l'éducation des jeunes communistes, et ce fut *Valentin N. Erchov,* nommé deuxième secrétaire du Comité central à la veille du congrès d'octobre 1952 qui présenta le rapport.

La seconde réunion eut lieu le 27 juin, c'est-à-dire à un intervalle exceptionnellement court si l'on tient compte des habitudes soviétiques. Il se trouve que le communiqué rendant compte de cette réunion parut dans la *Pravda* le 28 juin, c'est-à-dire le jour où, pour la première fois, le nom de Béria ne figurait pas parmi les membres du Politbureau dont on signalait la présence au grand complet à la représentation des *Dékabristes.* En d'autres termes, le sort de Béria était déjà scellé quand le C.C. du P.C. de Lettonie se réunit.

Or, le communiqué lettonien annonçait que Valentin Erchov, vedette de la précédente session, était remplacé dans ses fonctions toutes neuves de deuxième secrétaire par un certain V. K. *Kruminys.* Depuis, on n'a plus entendu parler d'Erchov, pas plus que de Béria lui-même.

### Estonie

Le praesidium du Soviet suprême de l'Estonie soviétique a publié le 27 avril 1953 un décret réorganisant le cabinet ministériel de l'Estonie soviétique sur le modèle prévalant dont toute l'Union.

(1) La majeure partie de la documentation de cet article est extraite de l'excellente publication *Newsletter from behind the Iron Curtain,* particulièrement bien renseignée sur la vie dans les pays baltes.

Le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Sécurité d'Etat sont fondus en un seul ministère des Affaires intérieures.

Le Ministère de l'Agriculture, le ministère des Sovkhozes, le ministère de l'Economie forestière, le Département des Approvisionnements en Estonie (branche du ministère des Approvisionnements de l'Union), l'Administration de la Chasse rattachée au Conseil des Ministres, l'Administration du Perfectionnement rattachée au Conseil des ministres et l'Administration des Kolkhozes sont fusionnés en un ministère de l'Agriculture et des Approvisionnements.

Le ministère de la Cinématographie, le Bureau des Arts rattaché au Conseil des ministres, la Commission d'Information de la Radio rattachée au Conseil des ministres, la Commission pour les Etablissements éducatifs et culturels rattachée au Conseil des Ministres, l'Administration de l'Industrie polygraphique, de l'Edition et de la Librairie rattachée au Conseil des ministres et l'Administration de la Main d'œuvre de réserve sont fusionnés en un ministère de la Culture.

Le ministère de l'Industrie de transformation, le ministère de l'Industrie alimentaire, le ministère de l'Industrie laitière et de la viande et le ministère des Pêches sont fusionnés en un ministère de l'Industrie de transformation et de l'Industrie alimentaire.

Le ministère de l'Industrie du bois est réorganisé en un ministère de l'Industrie du bois et du Papier.

Le Comité pour la Culture physique et le Sport, attaché au Conseil des ministres est liquidé et ses fonctions sont dévolues au ministère de la Santé Publique.

A la même date, le Praesidium du Soviet suprême nomma quatre ministres : *Aleksander Ansberg* au poste de ministre de la Culture ; *Heinrich Laura* au poste de ministre de l'Industrie du Bois et du Papier ; *Valentin Moskalenko* au poste de ministre des Affaires intérieures et *Ernst Ristmägi* au poste de ministre de l'Industrie de Transformation et de l'Industrie alimentaire. Comme il n'a pas été nommé de ministre de l'Agriculture et des Approvisionnements, on peut supposer que l'ancien ministre de l'Agriculture, Ivan Oja, garde son poste.

*Aleksander Ansberg,* le nouveau ministre de la Culture, est un Estonien russifié qui fut nommé Premier ministre adjoint en 1950. Le 6 juin 1952, il abandonna ces fonctions et fut nommé Président de la Commission exécutive du district de Tallinn ; il quitta de nouveau ce dernier poste pour celui de la Culture. Il a été décoré de l'Ordre de Lénine en juillet 1950, il est membre du C.C. du P.C. estonien et il est délégué au Soviet suprême d'Estonie et au Soviet de la région de Tallinn.

*Heinrich Laura,* le ministre actuel de l'Industrie du Bois et du Papier a été ministre de l'Industrie du Bois depuis 1948. Il a reçu l'Ordre de la Bannière Rouge en 1950. Récemment, ce ministre a été très critiqué pour insuffisance, abus et non-exécution des plans.

*Valentin Ivanovitch Moskalenko,* maintenant ministre des Affaires intérieures était auparavant ministre de la Sécurité d'Etat (M.G.B.). C'est un Ukrainien, né en 1906 dans le district de Kiev et membre du P.C. de l'Union depuis 1931. Après avoir terminé ses études à l'académie militaire Frounzé, il entra dans la police de la Sécurité et fut distingué (et récompensé) pour le zèle qu'il montra dans la collectivisation de l'Ukraine. Après la guerre, il a conduit une expédition « pacificatrice » parmi les kolkhozes du district de Tchita en Sibérie et, en 1950, au moment de la grande purge du P.C., il fut transféré en Estonie pour succéder à l'Estonien Boris Kumm, au poste de ministre de la Sécurité d'Etat. Il a reçu, entre autres, l'Ordre de Lénine ; il est délégué aux Soviets suprêmes de l'U.R.S.S. et de l'Estonie soviétique ; il est membre du C.C. du P.C. estonien.

*Ernst Ristmägi,* ministre de l'Industrie de Transformation et de l'Industrie alimentaire, est d'origine estonienne, mais il est né en 1907 à Léningrad. Tout jeune écolier, il adhéra aux Jeunesses communistes et il entra au Parti en 1938. Il fut tourneur pendant plusieurs années, puis il fut envoyé dans une école de propagandistes du P.C. ; de là il partit en qualité d'instructeur du P.C. dans différentes régions de la Russie. En 1945, il vint en Estonie et il fut nommé secrétaire du Comité du P.C. pour le district de Harjumaa. De 1946 à 1949, il fut ministre de l'Industrie locale et il se rendit coupable d'un certain nombre d'abus. Ce qui n'empêcha pas sa nomination au poste de représentant permanent du Conseil des Ministres de la R.S.S. estonienne au Conseil des ministres de l'U.R.S.S., à Moscou. En janvier 1951, il retourna en Estonie, comme ministre de l'Industrie de transformation. En septembre de la même année, il changea de poste et devint 1er Secrétaire du Comité du P.C. de la ville de Tallinn et, en juin 1952, il devint 1er secrétaire du Comité du P.C. de la région de Tallinn. Ristmägi est membre du C.C. du P.C. estonien et il est délégué au Soviet suprême d'Estonie aussi bien qu'au Soviet de la région de Tallinn. Il fut décoré de l'Ordre de la Bannière Rouge en juillet 1950.

Les dignitaires qui ont perdu leurs positions ministérielles, par suite de la réorganisation du cabinet, le 27 avril, sont :

*Juhan Lumbak,* ministre des Affaires intérieures, typo professionnel, né en 1897 à Viljandi, Estonien émigré en Russie en 1918. Il entra au P.C. en 1920. Il se distingua dans la guerre civile russe puis ensuite servit dans les troupes du N.K.V.D. jusqu'en 1938 ; à ce moment il fut nommé directeur d'une fabrique de tracteurs. Il prit part à la deuxième guerre mondiale avec le grade de major-général et il commanda une division du soi-disant Corps de tirailleurs estoniens, formation dans laquelle beaucoup de jeunes Estoniens déportés en U.R.S.S. en 1941, furent enrôlés. En 1948, il suivit, pendant un an, les cours de l'Académie militaire de Moscou, puis il devint Commissaire à la Guerre dans la R.S.S. d'Estonie. Le 27 février 1951, il fut nommé ministre des Affaires intérieures. Il est membre du C.C. du P.C. estonien ; il est délégué au Soviet suprême de l'U.R.S.S. et il est décoré de l'Ordre de Lénine (2) ;

*Aleksander Metfe,* ministre des Sovkhozes depuis février 1952, auparavant administrateur d'un sovkhoze à Somerpalu et membre suppléant au C.C. du P.C. estonien ;

*Ivan Petrovitch Volin,* ministre de l'Economie forestière depuis 1950, Russe. Il fut publiquement accusé de faux, d'usage de faux et d'abus en 1950, ce qui ne l'empêcha pas de garder son poste et d'être décoré de l'Ordre de la Bannière Rouge du Travail ;

*Vladimir Riis,* ministre du Cinématographe depuis le 20 mars 1951, Russe d'origine estonienne, membre du C.C. du P.C. estonien ;

*Vladimir Aleksandrovitch Stolbov,* ministre de l'Industrie de Transformation, Russe qui commença sa carrière en Estonie en 1950, comme di-

(2) En mai 1953, lors de la nomination par Béria de nouveaux ministres de l'Intérieur dans certaines républiques, M. Krassman fut affecté à ce poste en Estonie. Il a été renvoyé le 5 septembre et remplacé par Lumbak.

recteur des Usines Textiles Kreenholm et qui fut nommé ministre le 30 septembre 1951 ;

*Adolf Lohmus,* ministre de l'Industrie alimentaire et qui occupa ce poste depuis 1950 ;

*Jaan Pärn,* ministre de l'Industrie laitière et de la Viande, nommé en 1950. Il avait été, depuis 1949, Président de la Fédération des Coopératives agricoles ;

*Johannes Tomberg,* ministre des Pêcheries depuis le 7 juillet 1950 ; auparavant chef d'un Département du même ministère lequel, sous sa direction, reçut plusieurs fois des blâmes pour « inefficience ».

Les personnalités suivantes, directeurs de bureaux et d'administrations, qui avaient un rang à peu près équivalent à celui de ministres perdirent leur indépendance et, parfois, leur place:

M. *Romashov,* chef du Département des Approvisionnements dans la R.S.S. d'Estonie, Département du ministère des Approvisionnements de l'U.R.S.S. ;

*Peeter Liivak,* chef de l'Administration de la Chasse ;

*Georg Abels,* chef de l'Administration du Perfectionnement, vieux communiste estonien, qui fut emprisonné pour sédition dans l'Estonie libre, qui fut commissaire du Peuple à l'Agriculture durant la première occupation soviétique de 1940-1941, mais qui ne fit guère carrière au cours de la deuxième occupation. Il passa les années de guerre en Russie et, à son retour en Estonie, il occupa un certain nombre de postes assez peu importants, tels que celui d'un des directeurs de la Société pour la Propagation de la Connaissance Scientifique et Politique, celui de Président de la Commission pour les Etablissements Educatifs et Culturels, etc... Depuis 1950, il était à la tête de l'Administration pour le Perfectionnement ; il fut blâmé plusieurs fois pour le mauvais rendement de son Administration. Il est décoré de l'Ordre de Lénine et il est délégué aux deux Soviets suprêmes, celui de l'U.R.S.S. et celui de la R.S.S. d'Estonie, probablement à cause de son « passé révolutionnaire ».

*Nikolai Trankman,* chef de l'Administration de la Construction kolkhozienne depuis 1949, ancien officier de l'Armée dans l'Estonie libre, en cette qualité, il vendit quelques plans de fortifications de frontière aux Soviets, au cours des années trente et il fut condamné. Si l'on en croit la presse estonienne soviétique, la construction des bâtiments kolkhoziens n'a pas beaucoup progressé sous sa direction.

*Max Laosson,* Président du Bureau des Arts, communiste estonien, rédacteur en chef du quotidien *Tartu Kommunist* durant la première occupation soviétique et rédacteur en chef de *Rahva Hääl,* le principal organe du P.C. estonien, jusqu'en 1950. Cette même année, il se rendit célèbre par un article de commande dans les *Izvestia* (30 mai 1950) où il attaquait de nombreux vieux communistes estoniens comme nationalistes bourgeois, survivants capitalistes et traîtres au peuple travailleur. Cet article inaugura une purge de masse au sein du P.C. et Laosson fut récompensé pour la part qu'il y avait prise par sa nomination (16 juillet 1950) à ce poste qu'il a maintenant perdu.

*Paul Uusman,* Président du Comité d'Information de la Radio, vieux communiste estonien; il fut membre du soi-disant Parlement qui vota l'incorporation de l'Estonie à l'U.R.S.S.

*Ivan Helm,* Président de la Commission des Etablissements Educatifs et Culturels, Russe d'origine estonienne ; il fut secrétaire du Comité du P.C. de la ville de Tallinn, avant d'être nommé au poste ci-dessus.

*Arnold Nugis,* chef de l'Administration des Industries Polygraphiques, de l'Edition et de la Librairie, Estonien de Russie.

*A. Kesküla,* chef de l'Administration de la Main d'œuvre de réserve, qui ne fut nommé à ce poste qu'en 1952.

*Aleksei Alekseievitch Shishkin,* Président du Comité pour la Culture physique et le Sport, Russe qui commença sa carrière en Estonie en 1949 comme Secrétaire du Comité du P.C. de Saaremaa, puis occupa le poste ci-dessus depuis 1950.

Toutefois, il n'est pas permis de conclure que les personnes éliminées par suite de la fusion des ministères soient tombées en disgrâce.

Après la disparition de Béria, il s'est produit en Estonie la même chose qu'en Lettonie : le deuxième secrétaire du Comité central a disparu. Ce poste était occupé depuis 1950 par *Vassili V. Kossov.* Mais en août 1953, lors de sa sixième session, le Comité central désigna *Leonide N. Lentsmann,* jusqu'alors troisième secrétaire, au poste de second secrétaire, et appela au secrétariat un nouveau secrétaire *Endel Jaanimägi.* De Kossov, il n'était soufflé mot.

Le mois précédent, cinq jours après la nouvelle de la chute de Béria, *Ivan Nikolaievitch Ussenko,* ministre de la Justice, avait été relevé de ses fonctions.

## Le commerce letton avec l'U.R.S.S.

Dans un article intitulé « Pour l'économie nationale », le journal letton *Sovietskaïa Latvia* (numéro 90, 1953), passe en revue le commerce letton avec l'U.R.S.S.

Il apparaît que la Lettonie n'a reçu de l'U.R.S.S. que des matières premières et des machines. Le journal écrit : « *Les fermiers de notre république ont reçu chaque jour de nouvelles machines, des tracteurs et des automobiles, des semeuses, des bulldozers et des excavatrices... De l'Ouzbekistan, du coton a été adressé aux combinats textiles* Bolchevitchka, Tassoulanka, Manufaktura, *etc, Des automobiles sont arrivées à Riga en provenance de l'usine automobile de l'Oural. Sverdlovsk a envoyé des machines à tisser ; etc...* »

En ce qui concerne les marchandises envoyées par la Lettonie en U.R.S.S., le journal donne les précisions suivantes :

« *A son tour, la production des entreprises lettones s'étend dans les moindres recoins de notre immense mère-patrie. Les postes de radio, les installations téléphoniques et les bicyclettes de Riga sont expédiés jusqu'à Khabarovsk, en Asie centrale, en Extrême-Nord. Les grues de l'usine de construction de Machines de Riga font de l'excellent travail au service des grandes constructions communistes. Les wagons des chemins de fer électriques, fabriqués à Riga, courent aux environs de Moscou et de Léningrad, de Sverdlosk et de Tbilissi. Les mobiliers de Riga se trouvent dans tous les gratte-ciel de la capitale soviétique, etc...* ».

L'article néglige de dire où les Soviets ont expédié le bois de construction letton, le lin, le beurre, la viande, les textiles lettons provenant des très nombreuses usines textiles du pays, les chaussures, etc... D'après d'autres sources officielles, on peut tenir pour assuré que ces marchandises là, elles aussi, vont en U.R.S.S. En fait, la liste des marchandises produites en Lettonie et restant dans le pays serait infiniment plus courte que la liste des marchandises exportées vers l'Union soviétique.

# La famille en Union Soviétique

Nous croyons utile de revenir ici sur un problème que nous avons abordé incidemment dans un numéro précédent : celui de la famille en Union soviétique (1). C'est un thème sur lequel la propagande communiste a insisté ces temps derniers. Il y a eu l'article de M. Pierre Daix dans *Les Lettres françaises* à propos d'un film soviétique — *La Moisson* — et dont nous avons indiqué dans ces colonnes comment il servait de prétexte à une manœuvre politique (1). Sur le même sujet, toujours dans *Les Lettres françaises*, Madame Françoise d'Eaubonne a publié un article traitant plus spécialement du rôle de la femme dans la société soviétique. Auparavant Mme Marcelle Auclair avait abordé la même question.

C'est donc, aux yeux des communistes eux-mêmes, un sujet d'actualité, et leur propagande s'attache à souligner essentiellement deux points : tout d'abord, le régime communiste a amené l'émancipation de la femme, et d'autre part contrairement aux mensonges de la presse occidentale, il n'est pas l'adversaire de la vie familiale, mais il lui permet, au contraire, de s'épanouir.

Cette question est assez complexe, et pour en prendre une vue d'ensemble, il est nécessaire de tenir compte à la fois des principes marxistes sur la famille et de l'évolution de la législation soviétique.

## Le marxisme et la famille

On a souvent présenté le marxisme comme un adversaire irréductible de la vie familiale. Il est certain que l'on trouve chez Marx et Engels une critique virulente de la condition de la femme et de la situation de la famille en régime capitaliste. Cependant, ils se défendent de vouloir la destruction de toute vie familiale. Ils prétendent au contraire que seule la société communiste peut amener l'émancipation féminine et permettre une vie familiale installée sur des bases saines.

A vrai dire, les textes marxistes sur la vie familiale dans la société future sont assez imprécis. On peut cependant en établir les grandes lignes. Marx et Engels se dressent contre l'institution du mariage en régime capitaliste, la monogamie étant dénoncée par eux comme une hypocrisie parce qu'elle se complète soit par l'adultère, soit par la prostitution. Le régime capitaliste fait de la femme un objet qu'on achète. Elle est entièrement soumise à l'autorité de l'homme qui la considère comme sa propriété privée.

La première tâche d'un régime communiste consiste donc à réaliser l'émancipation féminine en lui donnant des droits égaux à ceux de l'homme. Dès lors, le couple ne se crée, n'existe, ne se prolonge que par la volonté des conjoints. C'est une affaire privée dans laquelle la société n'a pas à intervenir et à laquelle elle n'a à assigner aucune règle.

Engels écrit à ce sujet :

« *Mais ce qui disparaîtra décidément de la monogamie, ce sont tous les caractères qui lui ont été imprimés par les conditions de la propriété auxquelles elle doit sa naissance : ces caractères sont d'abord la prépondérance de l'homme et ensuite l'indissolubilité. La prépondérance de l'homme dans le mariage est une simple conséquence de l'orientation économique dans laquelle est née la monogamie, en partie tradition de l'époque où le lien qui unissait cette situation économique à la monogamie n'était pas encore bien compris et subissait une exagération religieuse.*

« *Elle est aujourd'hui entamée par mille côtés. Si le mariage fondé sur l'amour est seul moral, celui-là seul peut l'être où l'amour persiste. Mais la durée de l'accès de l'amour sexuel est fort variable suivant les individus, notamment chez les hommes, et une disparition de l'inclination ou son éviction par un amour passionnel nouveau fait de la séparation un bienfait pour les deux parties comme pour la société. On épargnera seulement aux gens de patauger dans la boue inutile d'un procès en divorce.* » (Engels, *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, pp. 61-62 et 68-70).

Engels déclare encore :

« *Il (le régime communiste) transformera les rapports entre les sexes en rapports purement privés ne concernant que les personnes qui y participent, et où la société n'a pas à intervenir.*

« *Cette transformation sera possible du moment qu'il supprimera la propriété privée, qu'il élèvera les enfants en commun et détruira ainsi les deux bases principales du mariage social, à savoir la dépendance de la femme vis-à-vis de l'homme et celle des enfants vis-à-vis des parents.* » (*Principes du communisme*, p. 29).

Ce second texte exprime en même temps la solution que le communisme prétend apporter à la question familiale. Encore que ces principes soient formulés d'une façon assez vague, ils tendent à prévoir, à côté de l'émancipation féminine, un affranchissement des enfants de la tutelle familiale, la société se substituant à la famille pour leur éducation. Les modalités des transformations de ces rapports sociaux ne sont pas précisées, et cela est d'ailleurs conforme à la doctrine marxiste qui s'est toujours refusée à une description précise de la société de l'avenir, cette description ne pouvant être le fait que d'une vue utopique.

Il n'en reste pas mois qu'Engels prévoit que la société communiste abolira le mariage en tant qu'institution et qu'elle aboutira à dissoudre la cellule familiale, cette cellule étant considérée par le marxisme non pas comme un phénomène naturel, mais comme un produit du régime capitaliste, et qui doit par conséquent disparaître *naturellement* avec ce type de société.

## La législation soviétique
## Première phase

La réalité soviétique est-elle fidèle à ces principes généraux ? Et comment les a-t-elle traduits dans la pratique ?

Ici, il est nécessaire de distinguer deux périodes bien distinctes.

Dans les premiers temps de la révolution soviétique, on a assisté à une tentative incontestable de mise en œuvre de la théorie marxiste (2). La

(1) *B.E.I.P.I.*, n° 95, 1-15 octobre 1953. *Manœuvre communiste auprès des catholiques à propos de la famille.*

(2) Accentuée dans le sens « libertaire » par des traditions en honneur parmi les révolutionnaires russes depuis les « nihilistes » des années 60.

révolution de 1917 se caractérise par une rupture flagrante avec les principes et les traditions sociales. Moins de deux mois après la révolution, les communistes approuvèrent une loi qui faisait du mariage une simple affaire privée et rendait le divorce possible sur simple demande d'un des conjoints. Le droit d'héritage fut aboli, ainsi que toute distinction entre enfants légitimes ou illégitimes. L'avortement fut rendu légal par une loi du 18 novembre 1920.

Un décret d'octobre 1926 vint compléter ces mesures. Il faisait du mariage comme du divorce de simples actes d'enregistrement au ZAGS, — bureau de statistique de la vie. Mais en fait, toute union *de facto* avait la même valeur légale qu'un mariage enregistré, en ce qui concerne les droits des deux parties et de leurs enfants.

Parallèlement, l'Etat prescrivit une série de mesures sociales (gratuité des soins médicaux, crèches, etc.) destinées à protéger la maternité.

Grâce à cet ensemble de lois, le communisme avait réussi à desserrer suffisamment les liens familiaux pour permettre à la femme de quitter son foyer en laissant à l'Etat une grande partie du soin de l'éducation des enfants, et d'élargir ainsi sa propre sphère d'activité.

Il faut ajouter à ces mesures les tentatives sporadiques d'émancipation de l'enfance dans le domaine de l'éducation avec la création de soviets d'élèves dans les lycées et les restrictions apportées à l'autorité des éducateurs.

Comme on le voit, la législation sociale élaborée au lendemain de la révolution correspondait aux grandes lignes des principes établis par Marx et Engels. Elle aboutissait en fait à la dissolution de la famille, — à faire du mariage une simple formalité qui pouvait être rompue spontanément sur simple décision de l'un des conjoints, — à libérer autant que possible la femme des tâches familiales puis, pour une bonne part, en charger l'Etat. En face de celui-ci, il ne restait plus que des individus au lieu de groupes familiaux.

## Renversement des tendances

Cette législation, qui se place sous le signe d'une liberté à peu près illimitée accordée aux individus sur le plan des relations familiales, n'allait pas tarder à être progressivement modifiée par une politique strictement inverse, de sorte qu'on peut parler d'un renversement complet des tendances.

Ce renversement se produisit dès 1930, c'est-à-dire qu'il est antérieur aux phénomènes d'épuration, de liquidation définitive de la vieille garde bolchevik et à la consécration définitive de la dictature stalinienne.

Tout d'abord, la loi du 18 novembre 1920 concernant l'avortement fut modifiée une première fois. Le droit à l'avortement fut concédé aux femmes qui avaient eu au moins un enfant. Cette première mesure rétractive fut complétée par un décret promulgué le 20 juin 1936 interdisant d'une façon définitive l'avortement, sauf dans le cas où la vie de la mère l'exigeait. Ce décret avait été précédé d'un débat public destiné à sonder l'opinion des femmes sur le décret en question. Ce débat révéla l'impopularité du projet; mais celui-ci n'en fut pas moins adopté.

Parallèlement, la presse commença une intense propagande en faveur du caractère sacré du mariage, propagande qui devait se traduire d'une façon pratique par des restrictions apportées au divorce.

En même temps, les rapports des parents et des enfants furent modifiés. Auparavant, le régime tendait plutôt à encourager ces derniers à les espionner, à dénoncer à l'Etat toute activité suspecte de leur part. Une loi du 1er juin 1935 rendit aux parents la responsabilité des actes de leurs enfants, les condamnant à des amendes s'ils ne réussissaient pas à leur imposer une discipline. La loi stipulait également que si les enfants n'étaient pas suffisamment disciplinés à la maison, ils seraient placés aux frais des parents dans des établissements publics. La presse appuya ces mesures par une campagne auprès des organisations de jeunesse, incitant les enfants à se montrer respectueux à l'égard de leurs parents. Les femmes qui travaillaient et qui jusqu'alors n'avaient pas participé à l'éducation de leurs enfants furent rendues responsables de leur conduite.

Dès 1936, on commença à appliquer un système d'allocations familiales aux mères ayant sept enfants ou plus. Le but était évidemment de favoriser les familles nombreuses et d'encourager la natalité.

Une modification importante a été également apportée au principe qui consistait à abolir toute discrimination entre enfants légitimes et enfants illégitimes. Depuis le 8 juillet 1944, la mère d'un enfant né d'une union non enregistrée ne peut plus s'adresser à la Cour pour faire établir la paternité ou pour exiger le subside paternel et l'enfant ne peut hériter des biens du père au même titre que les autres enfants nés d'un mariage enregistré. Le fils ne peut pas porter le nom du père (décret du 14 mars 1945).

Le décret de juillet 1944 a également créé des médailles de maternité afin d'inciter les mères à élever une nombreuse famille. La médaille de la maternité est décernée aux mères de 5 ou 6 enfants, l' « Ordre à la gloire de la maternité » aux mères de sept, huit et neuf enfants, et le titre de « mère héroïque » aux mères de dix enfants.

Il convient d'examiner de plus près les stipulations qui concernent la nouvelle loi sur le divorce (18 juillet 1941). Autrefois l'action en divorce était une simple formalité; la nouvelle procédure exige que l'avis de l'action en divorce soit publié, aux frais du demandeur, dans le journal local. La demande doit être portée devant la Cour, qui exige qu'il y ait des torts, des griefs valables. Il n'y a pas de clause d'annulation et la décision est laissée à la discrétion du juge. Comme la tendance officielle est d'empêcher le divorce, il y a peu de chances que celui-ci rende beaucoup de décisions qui s'opposeraient aux vœux du régime. En cas de refus, le plaignant peut s'adresser successivement aux Cours régionales puis territoriales, etc., jusqu'à la Cour suprême.

Cette procédure signifie des délais extrêmement longs; en outre elle coûterait une fortune. Autrement dit, le divorce subsiste d'une façon formelle, mais dans la plupart des cas, obtenir le divorce est une impossibilité pratique, sauf pour une classe privilégiée.

Ainsi, à partir de 1930, le régime soviétique s'est attaché à détruire ce qu'il avait établi ou plutôt à reconstruire les structures sociales qui existaient sous l'ancien régime. Ce mouvement de pendule est assez significatif du heurt entre les principes révolutionnaires et la réalité. Au fond, les communistes ont tenté d'être les fidèles disciples de Marx et d'Engels, et ils ont été contraints de battre en retraite. Ils ont cherché à mettre en pratique la formule de l'*Internationale* « Du passé, faisons table rase ! » Plus exactement, ils ont cru que la famille, telle qu'elle existait, était liée aux structures de l'économie capitaliste et que, cette économie une fois abolie, il ne resterait plus que des individus en face de la société.

Quels ont été les motifs déterminants du gouvernement soviétique ? Très certainement la constatation que la dissolution ou le relâchement

de tous liens familiaux avaient pour conséquence une instabilité sociale extrêmement préjudiciable aux intérêts de l'Etat soviétique. Les tentatives de substituer la société à la famille dans le rôle d'éducatrice a fait faillite. Les méthodes d'éducation « libertaires » préconisées dans les premiers temps du régime s'avérèrent inefficaces. La diminution du taux des naissances était incompatible avec les exigences de la main d'œuvre et des forces militaires.

Quel est le résultat aujourd'hui ? Pratiquement, le divorce est plus difficile à obtenir que dans les pays occidentaux. La famille en tant que noyau est considérée comme un élément constitutif de la société, et il est impossible de se passer de cet intermédiaire. Faut-il considérer pour autant que le régime a rétabli le culte de la famille et que, comme le soutenait Pierre Daix, un chrétien et un communiste peuvent être parfaitement d'accord sur le rôle qu'il convient de lui assurer?

Ici, il convient de distinguer. Le régime soviétique a pu, contraint par les circonstances, consolider les structures familiales. Il s'est rendu compte que la dissolution de la famille était finalement néfaste pour les objectifs que s'assignait l'Etat, en particulier l'augmentation de la main d'œuvre et la défense nationale. Mais cette consolidation du noyau familial ne s'accompagne d'*aucun respect à l'égard de la famille en tant que valeur propre.* C'est là qu'apparaît le mensonge de la thèse défendue par Pierre Daix.

Le christianisme considère dans la famille avant tout sa valeur spirituelle. Le communisme envisage uniquement la famille d'un point de vue matérialiste, en tant qu'elle constitue un facteur de conservation du régime. Chaque fois qu'il y a conflit possible entre une famille et l'Etat, les droits de la famille sont bafoués. Si l'Etat a été obligé de concéder aux parents un rôle d'éducateurs, c'est parce que pratiquement il s'est avéré impossible de se passer de leur concours. Mais ce rôle d'éducateur doit être conforme aux valeurs pronées par l'Etat soviétique ; il consiste essentiellement à cultiver chez les enfants le sens du patriotisme « socialiste ». Les organisations de jeunesse sont là pour encadrer la jeunesse et contrôler si les consignes de l'Etat sont scrupuleusement respectées dans la cellule familiale.

Que l'Etat communiste considère la famille comme un élément suspect, il suffit pour s'en convaincre de rappeler le décret du 6 juin 1934 qui prévoit une sanction collective à l'égard de la famille d'un déserteur. Le paragraphe 3 de ce décret est ainsi rédigé :

« *Dans le cas de désertion d'un militaire, les membres adultes de sa famille, s'ils sont en quelque manière complices de cet acte de trahison* — ou même s'ils en ont eu connaissance sans en avoir informé les autorités compétentes — *seront punis de 5 à 10 années d'emprisonnement et de la confiscation de leurs biens.* Les autres membres de la famille du traître *ou les personnes à sa charge au moment de la trahison seront privés de leur droit électoral et déportés pour 5 ans aux confins de la Sibérie.* »

A partir de 1935, ce décret fut étendu à toutes les formes de haute trahison ou d'activité contre-révolutionnaire. Or, comme on le sait, ce dernier terme est infiniment élastique et peut s'appliquer à n'importe quel acte non-conformiste.

Non seulement cette loi fait litière des sentiments naturels que les membres d'une même famille peuvent éprouver à l'égard d'un des leurs fut-il criminel et que tous les codes occidentaux admettent, mais elle frappe aveuglément, hors de toute complicité. Il suffit d'avoir des liens de parenté avec un « coupable » pour être victime d'une déportation. Cette loi a eu pour conséquence de multiplier le divorce, celui-ci étant facilement accordé lorsqu'il est demandé contre une personne arrêtée pour activité contre-révolutionnaire.

C'est également le régime soviétique qui, par le décret du 7 avril 1935, a porté à douze ans l'âge de la peine capitale. Cette loi barbare n'a évidemment aucun précédent dans les pays civilisés.

Ces exemples suffisent à démontrer que l'Etat soviétique n'éprouve aucune considération pour les sentiments familiaux. L'attitude de Mme Londonova et du fils Frejka au procès Slansky sont là pour démontrer que cette législation n'est pas lettre morte. L'Etat communiste à reconsolidé la famille parce que l'expérience l'a convaincu que la dissolution du noyau familial était finalement une source de désordre, d'anarchie, d'instabilité; autrement dit que la destruction de la famille « bourgeoise » n'était pas *rentable.* Il n'en reste pas moins farouchement hostile à tout véritable esprit familial, dont le libre épanouissement constituerait évidemment une menace pour un régime dont la tyrannie policière est devenue l'armature essentielle.

⁂

Quant à la fameuse émancipation féminine, elle aboutit en fait aujourd'hui au cumul des tâches sociales et des tâches familiales de la femme. A l'origine de la révolution, le droit au travail accordé aux femmes avait pour objectif de leur assurer l'indépendance, tant à l'égard de l'homme — dont elle ne dépendaient plus économiquement — que de l'éducation des enfants — dont théoriquement la société devait assumer la charge.

Il est facile de voir aujourd'hui comment ce principe aboutit en fait à une aggravation de la condition féminine. L'indépendance économique est pratiquement sans emploi puisque le divorce est devenu à peu près impossible. Et comme d'autre part la famille a recouvré une large part des tâches d'éducation et d'entretien des enfants, la femme doit en même temps faire face aux obligations de son métier et à ses tâches familiales. La plupart du temps, l'Etat exige d'elle des travaux extrêmement pénibles. Le développement de l'industrialisation, de la collectivisation agraire, les nécessités des plans quinquennaux ont entraîné un large appel à la main d'œuvre féminine. Loin de faciliter l'émancipation féminine, le régime a abouti au contraire à rendre la condition féminine plus pénible que jamais.

# Vassili Staline serait-il en disgrâce ?

L'ABSENCE de trois généraux-commandants militaires à Moscou lors du récent défilé du 7 novembre a de nouveau donné lieu à la reprise de l'ancien bruit sur le rôle de l'armée dans l'affaire Béria, et de nouveau des faits exacts ont été mêlés aux informations sans fondement.

Il est exact que deux postes très importants de l'appareil politico-militaire soviétique — la direction politique de l'armée rouge et le commandement militaire de Moscou — ont changé de titulaires à date plus ou moins récente.

Pour ce qui est du premier, ces modifications se présentent ainsi :

Le lieutenant-colonel Chikine a été chef de la

direction politique de l'armée rouge pendant plusieurs années, et c'est en cette qualité qu'il fut coopté au Comité central bolchevik, au lendemain de la guerre. Il est difficile de préciser la date de son éviction, mais ce qu'on sait exactement, c'est qu'au 19e congrès bolchevik, en octobre 1952, Chikine ne figurait plus ni parmi les membres ni parmi les suppléants du Comité central. On ne trouve plus son nom dans les listes des dirigeants de l'armée rouge, alors que sa mort n'a jamais été annoncée ni sa mise à la retraite.

Le colonel-général F. Kousnetsov est entré au Comité central comme membre-suppléant lors du dernier congrès, et on apprit alors qu'il exerçait déjà les fonctions de chef de l'administration de l'armée rouge.

Lors de la réunion des dirigeants de l'armée rouge, au lendemain de la chute de Béria, c'est le colonel-général A. S. Jeltov, chef de la Direction politique au ministère de la Défense nationale qui présenta le rapport sur l'activité criminelle de l'ancien chef du M.V.D. Il n'appartenait pas au dernier comité central bolchevik. Durant la guerre, il débuta comme commissaire politique d'un corps d'armée, fut promu lieutenant-général en 1942, servit au Q.G. du maréchal Tolboukine et fut nommé ensuite commandant en chef-adjoint des forces soviétiques en Autriche, d'où il rentra en U.R.S.S. en 1950.

L'apparition de Jeltov au lendemain de la chute de Béria ne signifiait pas l'élimination de Kousnetsov, dont le nom apparait périodiquement dans la *Pravda* à l'occasion des réceptions officielles ou de communiqués signés par les dignitaires du régime lorsque meurt un général de l'armée rouge. Son cas ne permet donc nullement de dire que la chute de Béria ait entraîné sa disparition.

Quant aux commandants militaires à Moscou, ils se sont succédés depuis un an de la façon suivante :

— Le colonel-général Paul Artemievitch Artemiev, commandant militaire de la région de Moscou, membre-suppléant du Comité central depuis le congrès bolchevik d'octobre 1952, commandait la parade militaire du 1er mai (à laquelle assistait Béria, à côté de Malenkov). Mais depuis l'affaire Béria, le nom d'Artemiev — souvent mentionné autrefois parmi ceux des officiers supérieurs présents aux réceptions officielles — ne se trouve plus dans les colonnes de la *Pravda*, de même qu'il n'y est plus cité dans les listes des généraux soviétiques annonçant la mort d'un de leurs collègues. Le général Moskalenko, jusqu'alors chef de la défense anti-aérienne de Moscou, lui a succédé.

— Le général K. R. Sinilov, chef de la garnison de Moscou, conserva sa place après la chute de Béria ; son nom fut publié à plusieurs reprises en août dans la *Pravda*, notamment le 21 août lors de l'arrivée de la délégation allemande à Moscou. Depuis il a été remplacé à ce poste par le général I. S. Kolesnikov, dont le nom et le titre figurent sur la liste des représentants soviétiques qui accueillirent la délégation nord-coréenne le 10 septembre. Il a été plusieurs fois mentionné depuis lors comme commandant de la ville de Moscou.

Par contre, il faut remarquer la disparition significative du fils de Staline, Vassili, lieutenant-général d'aviation, commandant des forces aériennes à Moscou qui, depuis 1949, avait toujours commandé la revue de l'aviation qui a lieu chaque année à Touchino le 23 août. Or, le 23 août dernier, le fils du despote ne dirigeait plus cette parade militaire, commandée cette fois par Jigarev, maréchal d'aviation et membre du C.C., assisté du lieutenant-général Kamanine, du lieutenant-général Roubanov et du colonel-général Gorbatov. Vassili Staline a-t-il subi quelque disgrâce ?

# Vers une disgrâce de Lyssenko?

Le camarade Lyssenko, dont les théories, en matière de biologie, à l'époque où Staline était encore vivant, reçurent, on s'en souvient, l'investiture sans réserve du parti, qui les proclama seules conformes à la philosophie marxiste, est-il menacé d'une prochaine disgrâce ? Il serait prématuré de répondre à cette question par l'affirmative ; pourtant, on peut d'ores et déjà affirmer que sa position n'est plus aussi sûre et qu'elle est dès maintenant officiellement discutée.

Les faits qui permettent de penser que la situation de Lyssenko est dès maintenant compromise sont les suivants :

1. — Le discours prononcé au mois de septembre par Khrouchtchev. En effet, dans le district pilote de Kastroma où sont appliquées les méthodes de Lyssenko, la propagande soviétique avait affirmé que les vaches laitières, considérablement améliorées par l'emploi de ces méthodes, auraient battu tous les records mondiaux de production laitière. On citait le chiffre énorme de 16.000 litres de lait dans l'année fournis par certaines championnes. Le discours de Khrouchtchev remet les choses au point en nous apprenant que les vaches de Kastroma produiraient entre 970 et 1.050 litres de lait par an. Inutile de souligner l'énorme différence qui sépare les chiffres fournis.

2. — Lyssenko est vivement attaqué dans un journal de botanique publié en U.R.S.S. C'est là un fait tout à fait nouveau, si l'on se souvient que lors des houleux congrès de génétique, les adversaires de Lyssenko furent finalement obligés de plier le genou devant leur rival et de consentir des proclamations de foi lyssenkistes, dans le style des aveux des procès de Moscou.

Aujourd'hui, le journal en question accuse Lyssenko d'avoir systématiquement écarté tous les éléments scientifiques de valeur à des fins peu avouables d'ambition personnelle. On l'accuse même de professer des théories en contradiction avec celles de Mitchourine, dont Lyssenko s'affirmait le disciple fidèle.

3. — L'organe officiel de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. a publié une note sévère où l'on reproche à Lyssenko d'avoir énoncé des théories sans intérêt étant donné qu'elles ne donnent lieu à aucune utilisation pratique.

Cette accusation est d'une particulière importance. Car le grand argument de Lyssenko et de ses partisans contre les tenants de la génétique classique, c'était précisément que ces derniers ne trouvaient aucune application dans le domaine pratique. Toute la presse soviétique de l'époque se mit à accabler de sarcasmes les adversaires de Lyssenko, confinés dans leurs laboratoires à la

poursuite de recherches purement théoriques, alors que Lyssenko se vantait, au contraire, de la fertilité pratique de sa méthode qui devait provoquer un immense bon en avant de la production agricole et de l'élevage. Reprocher à Lyssenko que ses théories ne donnent pas de résultats pratiques, c'est retourner contre lui un argument essentiel et lui porter un coup sévère. Et effectivement, le discours de Khrouchtchev sur l'état désastreux de l'agriculture et de l'élevage est indirectement une accusation contre les méthodes lyssenkistes, incapables d'apporter un remède à cette situation.

4. — La *Literatournaïa Gazetta,* dans son numéro du 29 octobre rendant compte du renouvellement des membres de l'Académie des sciences, rappelle que l'application de la biologie à l'agriculture est dûe à Mitchourine et à Pavlov, et ne souffle mot de Lyssenko. Il faut d'ailleurs remarquer que le nom de Pavlov est de tous les savants soviétiques celui qui a été cité le plus souvent ces derniers mois par la presse soviétique, alors qu'il a été peu question de Lyssenko et même de Mitchourine.

Il faut suivre attentivement les développements de l'affaire. D'ores et déjà, il semble que le prestige de Lyssenko, incontesté jusqu'à la mort de Staline, ait sérieusement pâli. On notera que c'est le moment choisi par la direction de la *Nouvelle critique* pour commencer, dans son numéro d'octobre, la publication d'un roman soviétique *L'été,* à la gloire des méthodes soviétiques, roman d'ailleurs d'une niaiserie désarmante (1).

Cela n'empêchera d'ailleurs pas ces messieurs, si nécessaire, de proclamer dans quelque temps que Lyssenko était un charlatan ou un agent ténébreux du complot impérialiste contre la patrie des travailleurs.

(1) Nous aurons l'occasion d'en donner quelques extraits savoureux à nos lecteurs.

# Un exemple de persécution antireligieuse dans la zone contrôlée par le Vietminh

*Le récit que l'on va lire a été fait par un prêtre catholique du Viet Nam, qui a réussi à s'enfuir voici quelques mois de la zone de Thanh-Hoa, contrôlée par le Vietminh. Nous le donnons à peu près intégralement, tel qu'il a été recueilli par l'agence* Fides, *de Rome.*

⁂

Jusqu'à Noël 1952, rien d'anormal : je reste en relations avec l'évêque de notre Vicariat Apostolique, j'exerce librement les fonctions de mon ministère. A la messe de minuit les autorités civiles sont présentes. Mot très révérencieux du Chef de Province, qui m'appelle « Révérendissime Monsieur le Curé »...

Le lendemain, brusque changement d'attitude. Réunion de tout le canton. Commentaire de la révolte des catholiques de Hung Yen, qui avait eu lieu exactement deux ans auparavant : je dois y être pour quelque chose. A 11 heures du soir le 26 décembre, je suis arrêté : c'est le régime de la prison, école de rééducation, qui commence pour moi.

*Première scène :* Les Can bô (zélateurs du régime) arrivent pour m'expliquer tour à tour la haute valeur du gouvernement populaire, sa méthode, ses progrès, ses victoires; puis la vilenie des réactionnaires: impérialistes, ennemis de la révolution, rétrogrades qui s'efforcent d'empêcher le gouvernement populaire de réussir en refusant l'impôt, les corvées, le ravitaillement des armées.

Mon devoir pourtant est clair : si je m'obstine, alors les sanctions seront terribles ; si je me rétracte, le gouvernement m'accordera le plus généreux pardon. Donc, m'examiner sérieusement en vue des aveux décisifs.

Pour terminer, on me trace un schéma d'examen de conscience : lieu de naissance, école où j'ai fait mes études, organisations de la fédération catholique, collusions avec l'ennemi, circulaire du délégué apostolique : la garder c'est une faute ; la divulguer, c'est un crime. Puis on me met en liberté pour la rédaction de mon acte d'aveu.

*Deuxième scène :* Après réflexion, prière, messe, je rédige devant le Saint-Sacrement ma confession publique. Ma position sera d'avouer certaines paroles imprudentes, mais de nier par contre des faits auxquels je n'ai même pas pensé. Résultat : On rejette ma confession et on m'arrête à nouveau.

Trois jours durant ce sont des menaces et des mauvais traitements qui m'arrivent de la part des autorités. Les populations ne sont pas encore appelées à me juger.

Remis en liberté, je dois reprendre ma confession. On me répète que seule la sincérité me sauvera. Que faire ? Il faut avoir vécu ces moments d'angoisse et de tortures intérieures pour les comprendre : cauchemar de la trahison possible, spectre de la mort, terreur de l'isolement. Toujours devant le Saint Sacrement je rédige mon second acte de confession dans le même sens que le premier. Il est refusé. Nouvelle arrestation : je me prépare à la mort. J'ai pu avant mon troisième internement détruire tout ce que je pouvais avoir de compromettant, mais impossible de rencontrer un prêtre pour une dernière absolution.

*Troisième scène :* Mai se passe assez paisiblement. 3 décrets successifs sont publiés cependant : sur la question agraire, sur le châtiment des propriétaires insoumis, sur la création d'un tribunal prolétarien omnipotent. De nouveau la tempête gronde. Tempête organisée et dirigée cette fois. Le peuple est classé en 5 catégories : Les propriétaires terriens qui ne cultivent pas eux-mêmes et sont les ennemis numéro 1 ; les riziculteurs aisés qui travaillent personnellement, les moyens et les petits propriétaires, enfin, les prolétariens authentiques. Ce sont ceux-ci, joints aux petits propriétaires, qui doivent mener la lutte et en bénéficier. Tout est remis entre leurs mains. Ce sont eux qui vont me juger moi, mis au rang des propriétaires jouisseurs. Il faut trouver des charges contre moi : 30 miliciens sont chargés de fouiller la cure et l'église. La chaîne du chien faite de douilles de cartouches servira d'argument décisif : pour avoir des cartouches, je dois avoir des armes. Pendant les 2 mois que

durent les perquisitions, je suis engagé pour le travail des champs, jusqu'à midi. De midi à trois heures, examen de conscience, de 4 heures à minuit, étude du régime.

Après 2 mois de ce régime, c'est la prison, sévèrement gardé par les guerilleros. De 9 heures du soir à 4 heures du matin, c'est l'épreuve. Je suis bafoué, outragé, raillé, accusé de mille crimes. 5 nouveaux convertis m'accusent de les avoir engagés dans le mouvement réactionnaire, de les avoir poussés à assassiner les Can bô, de constituer des équipes de jeunes gens pour les enrôler dans l'armée impérialiste.

Arrive enfin le jour du jugement. Sur une estrade très élevée trônent les dirigeants. Au bas, foule compacte. Je suis à genoux au milieu de l'estrade, la face tournée contre terre, c'est la règle. Après avoir essuyé les pires outrages, je suis accusé d'avoir possédé une mitraillette, un fusil, un sac de cartouches, 20 grenades. J'ai été organisateur de la résistance catholique au régime populaire, aux impôts, au ravitaillement des troupes. Possédant des rizières, je suis spoliateur des paysans. Donc, il me faut restituer au moins 4.000 kg de paddy (riz non décortiqué).

Relâché, j'ai trois jours pour trouver les 4.000 kg de paddy. Comme on a besoin de riz, si je réussis à tout solder on me mettra définitivement en liberté. Il me faut 3 semaines pour solder ma dette. Durant ce temps, je suis appelé au tribunal pour la révision de mes crimes, mais surtout pour permettre au juge, devenu douceureux, de suivre les progrès de ma conversion.

Ayant pu trouver les 4.000 kg de paddy, je me dispose à recevoir la sentence du tribunal populaire. Le bruit court que je serai condamné à mort. Lié au bras droit d'une corde de bœuf, je comparais devant le peuple. N'ayant pas d'arguments suffisants pour me mettre à mort, on me met en résidence surveillée pour un an (quan thuc). C'est durant ce temps qu'aidé de la divine Providence, j'ai réussi à m'échapper.

---

# L'univers concentrationnaire chinois

Que peut-on savoir de l'univers concentrationnaire chinois ?

Le plus lu des journaux de Formose, le *New Life Daily News*, du 11-7-1952, écrit : « *Vers la fin de mai* 1952, *plus de* 27 *millions de personnes ont été victimes du régime* (*communiste*)... *sur ce chiffre, de l'avis même du ministre communiste des Affaires Sociales, plus de six millions de réactionnaires ont été exécutés* ». Cette statistique ne concerne que les exécutions publiques et officielles, sans prendre en considération les enterrés vivants, les torturés. Le reste serait-il composé par les internés ?

Quant « aux camps de travail » de Mao Tsé Toung, ils contiennent plus de dix-huit millions d'esclaves, selon les journaux communistes. (Chiffre obtenu en additionnant des totaux partiels). Que sont donc ces dix-huit millions d'hommes ?

Mao Tsé Toung les a définis lui-même, lors du 28e anniversaire du Parti communiste chinois, le 1er avril 1949: « ... *nous allons user de méthodes dictatoriales pour lutter contre les chiens courants de l'impérialisme, les propriétaires fonciers, les capitalistes, les bureaucrates, et les réactionnaires. Ces ennemis du peuple ne doivent pas avoir la liberté de parole ou de mouvement... cette lie du peuple devra obligatoirement travailler et elle y sera forcée par tous les moyens jusqu'à ce qu'elle ait exécuté les ordres du peuple.* »

A la suite de la réforme agraire de 1950, des centaines de milliers de propriétaires furent « liquidés » par la déportation dans les camps de travail. La loi prévoyait que les condamnés à mort pourraient obtenir deux ans de sursis afin de racheter leurs « crimes » envers le peuple chinois en travaillant. A ces éléments s'ajoutait la foule des « dénoncés » par des membres de leur propre famille, à la suite de la nouvelle loi sur le mariage qui démolissait les fondements mêmes de la vie morale chinoise, en supprimant le culte de la famille. D'autre part nous savons que Pékin abritait dans ses murs vers 1950 une centaine de milliers de mendiants vagabonds ; dès l'arrivée des troupes communistes, il fut décidé de les envoyer en camps de travail. Des chrétiens, des bouddhistes, ayant eu le courage de s'opposer aux férocités commises par les communistes, s'ajoutent à ces victimes. Enfin, les populations des régions inondées, donc privées de travail, furent, et sont encore, envoyées d'autorité dans ces camps.

En théorie, les camps de travail reposent sur le principe du rachat par le travail (le rachat de prétendus crimes), de la lutte contre le chômage par l'emploi dans les grands travaux d'Etat, le transfert des populations sinistrées dans les régions manquant de main d'œuvre. En fait, ce sont de véritables bagnes : surpeuplement, manque absolu d'hygiène, alimentation de famine, régime de terreur, mortalité effrayante. Les journaux communistes eux-mêmes reconnaissent que la durée d'une journée de travail d'un mineur « pensionnaire » d'un de ces camps est de dix-huit heures. Bien entendu il n'est pas question de repos hebdomadaire. L'interruption de travail prévue pour le repas est de cinq minutes.

De telles conditions se retrouvent dans tous les camps. Cependant des récits de rescapés nous donnent quelques renseignements sur les particularités des divers centres concentrationnaires et nous permettent d'en tracer une carte.

⁂

L'administration pénitentiaire et judiciaire communiste divise la Chine en six « *régions de travail* ». Chacune de ces régions comprend un certain nombre de camps ruraux et industriels, ou de camps mobiles dont les travailleurs se déplacent à travers la province.

## Région du Sud-Ouest

Selon une information de Tchoung King, 70% des prisonniers politiques et de droit commun de la région du sud-ouest sont astreints au service du travail : construction de lignes de chemin de fer, mines, fermes collectives.

Des représentants de la province de Kwei Chow rapportent qu'en 1951 vingt-cinq mille déportés furent envoyés en camps de travail. Dans ces camps la moitié à peu près des prisonniers arrive à gagner deux bols de riz en seize heures de dur travail quotidien. Ces prisonniers sont considérés comme « *subvenant à leurs propres frais* ». L'autre moitié, c'est-à-dire douze mille

cinq cents prisonniers, sont *«aux frais du camp»*, et travaillant durant les mêmes seize heures, reçoivent encore moins de nourriture.

Dans la même région, le temple de Tan Houa de Kun Ming a été transformé en camp. Ceci répond aux intentions communistes de supprimer toute vie religieuse en Chine continentale. Les moines et les religieuses sont souvent forcés de se marier et doivent subir une rééducation « socialiste ». Trois mille travailleurs occupent maintenant ce camp ; ce sont des restes des troupes nationalistes, des blessés provenant d'hôpitaux et des vagabonds. Leur nourriture est lamentable. La nuit, ont lieu de nombreuses exécutions secrètes. C'est la « Sûreté d'Etat » de Mao Tsé Toung qui dirige ce camp.

Deux cent mille travailleurs forcés ont été employés à la construction de la voie ferrée de Chen Yu. Cette ligne allant de l'est à l'ouest est destinée à faire communiquer la Chine et l'U.R.S.S. La plupart de ces travailleurs ont été tirés des prisons, d'autres réquisitionnés parmi les travailleurs ruraux lors de l'arrivée des armées communistes. Les réfractaires étaient fusillés séance tenante. Le stakhanovisme a été largement développé dans ce camp. En quatre mois, treize mille héros du travail occupés sur cette voie ferrée ont été décorés ; et il s'agit de bagnards... Nous savons à quoi nous en tenir sur les « désignés volontaires » stakhanovistes des Républiques Démocratiques « libérées ».

## Région du Nord-Ouest

Dans cette région, la main-d'œuvre forcée est surtout employée à la construction de la voie ferrée de Tien Lan dans la province de Sin Kiang. D'autres travailleurs sont occupés aux travaux d'irrigation dans la province de Chin Haï. Dans la province de Chien Si, ils travaillent à la construction du Yenan. Un peu partout ils cultivent de vastes terres en friche. Dans ces régions très étendues et maigrement peuplées, les camps sont grands et tous sont placés sous le contrôle direct de l'administration militaire. L'évasion signifie une mort certaine dans le désert.

Dans le système de planification économique de Mao Tsé Toung, la voie ferrée sino-russe est destinée à doubler le Transsibérien. Pour l'exécution du gigantesque projet qu'est cette ligne, la main d'œuvre toute désignée est celle des camps de travail. Des centaines de milliers d'hommes, souvent venant de loin, sont transportés sur les lieux du travail. Un tronçon de cette ligne situé en U.R.S.S. est également construit par les travailleurs chinois. Dans l'ensemble, près d'un million d'hommes doivent peiner dans des conditions inhumaines pour la réalisation de cette partie du plan quinquennal chinois. Les travaux ont débuté en juillet 1950 et devaient donc être terminés en 1955. Or, dès la fin de 1952, la ligne était construite... mais combien de bagnards y laissèrent-ils leur vie ?

D'autres lignes sont en construction dans la province de Kan Sou. Cent mille déportés y sont affectés. Le ministère communiste des Communications fait savoir que plus de six millions de journées de travail ont déjà été accomplies au cours de ces travaux.

Au Sin Kiang, des prisonniers de guerre nationalistes au lieu d'être renvoyés dans leurs foyers, ont été concentrés dans des camps de travail rural. Ce travail est particulièrement dur, car on y manque complètement d'outils, de logement. La plupart des hommes dorment dans des tranchées qu'ils ont eux-mêmes creusées ; seuls quelques surveillants privilégiés s'abritent sous des tentes, et ceci dans un climat très rude, avec de forts vents et une température bien au-dessous de zéro. Il n'y a ni légumes, ni eau potable, ni combustible, si ce n'est le rare crottin de cheval, et les travailleurs assoiffés en arrivent à boire l'urine des chevaux. Creusant des puits, aplanissant le terrain rocailleux, ils peinent ainsi quinze heures par jour.

Dans la province de Chen Si, une trentaine de milliers d' « indécrottables » politiques, parmi lesquels on trouve de nombreux anciens fonctionnaires nationalistes peuplent le camp de Chi Chouan. Les mauvais traitements subis y provoquèrent des émeutes, même parmi ces sous-alimentés et affaiblis. L'armée populaire dut intervenir et elle faucha des centaines de révoltés à la mitrailleuse. A cette occasion il y eut aussi quelques évasions. Ceci se passait en 1951. Par des évadés, on a pu avoir quelques renseignements sur un autre camp situé à Lang Chow. Là les prisonniers exécutent toutes les corvées du camp sous le fouet de leurs geôliers. Ce camp compte environ cinq mille cinq cents internés.

Le gouvernement communiste s'acharnant particulièrement contre les religieux, les lamas du Thibet sont envoyés en grand nombre dans les filatures d'Etat qui fabriquent des tissus pour l'armée populaire. Ce sont souvent des lettrés, et ils « jouissent » dans ces centres de travail du même régime de seize heures de travail par jour, de nourriture insuffisante et d'absence totale d'hygiène.

L'un des camps les plus récents du Nord-Ouest est celui de Yenan, vieux fief communiste. Il compte trente cinq mille « pensionnaires », la plupart autrefois fonctionnaires du gouvernement du Kuo Min Tang. Les mains nues, presque dépourvus d'outils, ils défrichent les terres absolument incultes qui entourent le camp. Le chef du camp a décrété que si les internés ne produisaient pas une récolte suffisante pour assurer les livraisons exigées par le gouvernement populaire, ils auraient « *la liberté de crever de faim* ».

## Région du Nord

A l'est de Pékin il existe un camp de concentration particulièrement redouté pour son atrocité. Il couvre un vaste terrain et enferme cinq mille prisonniers en voie d'extermination. Même la politique de stakhanovisme n'a pas réussi à faire sortir ces désespérés du camp pour fournir l'effort qu'on exige d'eux afin de jouir de conditions plus humaines ; ils préfèrent mourir dans leur attitude de résistance passive ou bien se suicider. Les tentatives d'évasion sont fréquentes parmi eux, qui n'ont rien à perdre.

Dans la province de Shan Si, il y a deux cent cinquante trois prisons ; chacune est constituée en camp de travail où l'on s'échine de l'aube à la tombée du jour. Comme il s'agit là d' « ennemis du peuple », le gouvernement de Mao Tsé Toung estime que ce qui leur reste de vie et de force est dû au peuple. Le nombre total des prisonniers est de quatre vingt cinq mille. En dehors de ces « prisonniers spéciaux », il y a encore une cinquantaine de milliers de travailleurs forcés dans les industries de la région du Nord. Ces derniers vivent dans des huttes faites en terre, et, à la saison des pluies, ces huttes s'effondrent enterrant des familles entières sous les décombres, car le surpeuplement y est effroyable.

Dans la province de Ping Yuan, le camp des mines de charbon de Sin Chi impose aux mineurs dix-huit heures de travail quotidien.

Le long du Fleuve Jaune, selon les rapports du ministre communiste des Eaux, Fu Chao Li, dix millions trois cent soixante dix mille hommes ont été employés pour les travaux d'aménagement du fleuve. Ces travailleurs formaient des équipes volantes. On les voyait déguenillés, faisant des mar-

ches forcées. Ils ont travaillé aux digues, dans l'eau jusqu'à la ceinture, la nuit entière par un hiver glacial...

## Région de l'Est

Le camp de concentration de Shanghaï contient un certain nombre de chrétiens persécutés. Quelques-uns ont pu s'échapper et décrire leurs conditions de vie. A l'arrivée au camp, tous les objets personnels leur étaient arrachés. On couchait sur un sol de terre battue, hommes, femmes et enfants ensemble, dans une promiscuité révoltante, enfermés toute la nuit sans nul lieu d'aisance. C'était surtout un camp de triage. De là les prisonniers étaient envoyés dans des « commandos » de travail.

La ferme collective de Su Pei est exploitée par un camp de travail réunissant surtout des « koulaks », des « espions », des « valets d'impérialistes américains », des « capitalistes », des commerçants — en un mot, des «ennemis du peuple» qui y expient leurs « crimes ». Douze mille malheureux doivent cultiver un sol aride et sablonneux. Les conditions de vie sont celles de tous les camps : pas de soins médicaux, seize heures de travail, exécution immédiate pour toute tentative d'évasion. Le rideau de fer y est tellement étanche que personne ne peut s'en échapper vivant.

De l'aveu même du journal communiste *People's Daily News* du 20 juin 1951, des tortures en usage chez les inquisiteurs espagnols du Moyen-Age sont appliquées aux travailleurs forcés coupables de « méfaits » souvent insignifiants: pilori, cangue, roue, exposition aux nuées de moustiques et autres, selon le bon caprice et la fantaisie de leurs tortionnaires.

Quatre mille six cents travailleurs internés sont employés dans les salines de Hou Pe. La mortalité due à la sous-alimentation y fait de grands ravages. Il n'y a pas d'eau douce. Les travailleurs se nourrissent surtout de crabes et de poissons crevés.

Les mines de charbon de Shia Wong, dans la province de Hsu Chow, qui jouissent d'une réputation redoutable parmi les prisonniers, sont administrées par la police.

Les inondations de la rivière Houei réclament une main d'œuvre nombreuse pour combattre les flots et construire des digues. Des millions de prisonniers y sont morts d'inanition et d'épidémies. On peut dire sans exagération qu'il s'agit là du plus vaste camp de concentration du monde.

## Régions du Centre et du Sud

Dans la province de Kouan Toung, des fermes collectives emploient des anciens propriétaires. Leur régime est strictement pénitentiaire. C'est une des dernières provinces occupées par les communistes. En moins de six mois, quatre cent mille innocents ont été arrêtés ; ceci se passait en 1951, combien y en a-t-il eu depuis ?

D'autres grandes troupes de travailleurs forcés se trouvent dans le sud du Ho Nan et dans les montagnes du Fu Ni Yu. On y pratique également la journée de travail de quinze à dix huit heures.

Dans le Kiang Si, cinquante mille internés sont répartis en trois grands camps, en tout semblables à ceux déjà décrits.

En outre, deux cent cinquante mille habitants riverains du Chin Kiang ont été transférés de force par le gouvernement communiste dans le Haut Chin Kiang à la suite d'inondations. Les travaux d'aménagement de ce cours d'eau ont nécessité trois cent mille ouvriers. En 1952 les travaux étaient terminés dans un temps record, mais au prix d'au moins cinquante mille vies humaines.

## Région du Nord-Est

Il est particulièrement difficile d'obtenir des renseignements, car même à Pékin, on ne peut se procurer les journaux publiés par exemple à Moukden. Il existe en Mandchourie un rideau de fer à l'intérieur même du rideau de bambou de Mao Tsé Toung. Ces régions, les premières occupées par les communistes, sont certainement parmi les plus soviétisées, et d'ailleurs, la pénétration a commencé déjà au temps des guérillas de la guerre sino-japonaise.

Faisant partie du plan de suppression des éléments contre-révolutionnaires, les rafles se poursuivent et la police sillonne inlassablement rues, routes et pistes, faisant la chasse à « tout ce qui erre ». Les « vagabonds » arrêtés sont envoyés à la prison populaire de la Porte du Sud de Kukden. Or, il s'agit dans la majorité des cas, de réfugiés, de sans logis, de chômeurs, sans aucune nuance politique définie. Dans les camps de travail, ces gens trouvent un « abri » et deux bols de bouillie de riz liquide par jour, contre seize heures de dur travail. Il y en a cent quarante cinq mille environ. Parmi ces soi-disant vagabonds, nombreux sont les ci-devant fonctionnaires, intellectuels, arrêtés dans leur exode, lors de l'avance de l'armée populaire. Tous ces gens travaillent dans des fermes collectives installées sur des terres confisquées aux propriétaires. Pendant l'inondation saisonnière, on les oblige à combattre le désastre jour et nuit. Il y a eu plusieurs révoltes et un grand nombre d'internés furent exécutés ou déportés dans des bagnes sibériens.

Le malaxage des populations étant une méthode chère aux régimes totalitaires, des prisonniers en provenance du Sud (Che Kiang, Kiang Sou) ont été d'autre part déplacés pour travailler aux confins de la Sibérie. Douze mille employés de commerce de Shanghaï, en chômage, ont également été envoyés dans des camps pour se « regénérer » par le travail rural. Tout au Nord de la Mandchourie, une ferme collective groupe environ cinquante mille travailleurs de ce genre. Le fait d'être éloignés de leur lieu d'origine, la différence du dialecte parlé, l'absence de toutes relations dans le voisinage, empêchent toute velléité d'évasion.

A Chang Chun, la fabrique de tabac compte environ quatre mille travailleurs forcés.

***

Il est certain que des « conseillers soviétiques » sont venus mettre leur expérience au service des organisateurs chinois des camps de travail. Et, dans ces camps, on puise de temps à autre pour prélever un peu de cette main d'œuvre gratuite, pour les besoins du « grand voisin » et des démocraties populaires.

Le nombre des chinois déportés à l'étranger s'élevait en 1951 à environ cinq cent mille hommes. On en trouve jusqu'en Allemagne orientale, employés à la reconstruction et aux mines. La présence de cette foule de travailleurs chinois en Allemagne orientale, est confirmée par le fait que l'émetteur de radio d'Allemagne orientale diffuse régulièrement en chinois des émissions destinées principalement aux mineurs et aux terrassiers. D'autre part, selon une information de Rome, il y aurait au moins dix mille chinois détenus dans des camps de Pologne et de Tchécoslovaquie.

# IMAGES DE LA VIE SOVIÉTIQUE

## U.R.S.S.

La radio de Moscou a annoncé, en juillet 1952, que « *la motorisation gagne une rapide popularité en Union soviétique. Le Club Automobile Central de Moscou a plusieurs milliers de membres : employés et ouvriers d'usines, ingénieurs, savants et artistes.* » Le *Moniteur soviétique* du 9 février 1951, donnait une information identique et concluait :

« *Avant l'établissement du pouvoir soviétique, il n'y avait pas un seul paysan en Estonie qui possédât une voiture. Maintenant, des centaines de travailleurs des régions rurales sont propriétaires de voitures. En Géorgie, il y une grosse demande de voitures. Dans la ferme collective « Staline » en Adzharia, 20 kolkhoziens possèdent des POBEDA.* »

Très bien. Suivons donc les démarches d'un stakhanoviste (ouvrier d'usine dont la productivité est phénoménale et qui est extrêmement bien payé), d'un ingénieur, ou d'autres individus privilégiés qui désirent participer au sport relativement neuf (pour la Russie) de l'automobile.

La première démarche, naturellement, est d'acquérir une voiture fabriquée par l'Etat. Il n'y en a que quatre modèles. La plus petite, la Moskvitch ressemble à l'Opel allemande et est un peu plus puissante que les Morris anglaises ou que les « babies » Austin. Son prix est de 8.500 roubles. La taille immédiatement au-dessus est celle de la Pobeda, qui coûte 17.000 roubles et qui est comparable à la Vanguard de série. Ensuite vient la Zim à 27.000 roubles et finalement la Zis, qui ressemble à la Packard, qui n'est utilisée que par les nababs du Parti et qui coûte 80.000 roubles.

La phase suivante est celle de la livraison et c'est là que les difficultés commencent. Il n'y a pas, naturellement, de statistiques disponibles concernant la production soviétique d'automobiles. Des experts ont estimé qu'il y a, en Russie, 210.000 voitures de tourisme, soit une par 1.000 habitants, pour 2.500.000 voitures en Grande-Bretagne, soit une pour 20 habitants. Les autorités soviétiques, dans leur plan 1950, avaient prévu une production annuelle de 500.000 véhicules. Toutefois, même si ce chiffre était atteint, 87 % de la production devrait obligatoirement consister en camions ; il ne resterait donc que 13 % de la production pour les voitures de tourisme et les réquisitions du gouvernement en retiendraient les quatre-cinquièmes. Ce qui laisse supposer que le futur propriétaire d'une voiture doit attendre assez longtemps avant d'entrer en sa possession.

Lorsqu'il a sa voiture, nouvelle préoccupation: les routes. Là, sa désillusion sera grande. Voici la situation telle qu'elle est décrite dans *Russia's Soviet Economy*, par H. Schwarz (Londres, 1951):

« *De nouvelles routes ont été construites durant le régime soviétique, d'autres ont été améliorées, mais la plupart sont restées des chemins de terre vicinaux, absolument impraticables aux voitures à roues, en raison de la pluie et de la neige qui tombent pendant de longues périodes de l'année. Un réseau de routes pavées est relativement bien développé dans l'Union soviétique occidentale où la plupart des grandes villes sont reliées entre elles par ces sortes de routes ouvertes en tous temps. A l'est de l'Oural, ce réseau de routes pavées est tout à fait insuffisant de sorte que beaucoup de régions importantes ne peuvent être reliées par des véhicules motorisés. Mais, même dans l'Ouest, la plupart des routes n'ont pas la largeur suffisante.* »

Même son de cloche dans les *Izvestia* du 5 juin 1952. Le journal blâmait les Soviets locaux et les organisations des voies de communication et ajoutait :

« *Les mauvaises routes et leur mauvaise exploitation infligent de grands dommages à l'Etat et aux fermes collectives. Il est même difficile d'évaluer combien de voitures et de camions ont été mis hors de service prématurément, combien de carburant est consommé en vain, combien le transport des marchandises est retardé à cause du mauvais état des routes. C'est là un facteur qui agit aussi bien sur les livraisons de marchandises agricoles que sur le transport des marchandises manufacturées de la ville à la campagne...* »

La presse russe spécialisée dans les questions automobiles n'est pas plus encourageante. A propos de la Moskvitch, *Automobil* a signalé que le volant de direction ne fonctionne pas bien, que les fenêtres s'ouvrent pendant que la voiture est en marche, que la pluie s'infiltre par le toit, les côtés et la fenêtre arrière, que la poussière pénètre par les joints du plancher et des parois, que l'essuie-glace ou bien ne veut pas marcher ou bien ne veut plus s'arrêter. Le même journal n'est pas beaucoup plus chaleureux à propos de la Pobeda. Après avoir énuméré un certain nombre de défauts, il conclut :

« *Il résulte d'observations faites que plus de 50 % des défauts de la voiture sont dûs à des défauts de l'équipement électrique. La qualité de l'équipement électrique, la faible durée de quelques-uns des instruments sont encore très peu satisfaisantes, comme par exemple, celles de la bobine d'induction, de l'avertisseur et du démarreur.* »

Mais les difficultés du propriétaire soviétique ne sont pas encore terminées car il est très difficile de trouver, où que ce soit en Union soviétique, une station-service. Un groupe de propriétaires écrivait à *Literatournaïa Gazeta*, le 23 octobre 1951, pour dire que parfois la possession d'une voiture particulière était un fléau :

« *En dépit du développement rapide de la propriété personnelle des voitures dans le Donbass, personne ici ne s'occupe des réparations des voitures privées. Si l'un d'entre nous a besoin de faire réparer sa voiture, repeindre une éraflure, charger sa batterie, alors ses tribulations commencent. Il n'y a pas un seul garage à Stalino, Mekeyevska, Gorlovka, Jdanov et autres villes du*

*district Stalino qui travaille pour les propriétaires privés. Or, Stalino est une ville industrielle qui compte un demi-million d'âmes.* »

(D'après John CUNLIFFE).

## POLOGNE

Les Etablissements de l'Industrie, de l'habillement de Varsovie, blâmés pour n'avoir pas respecté le « rythme du travail », répondirent par la plainte que voici :

« Les Etablissement de l'Industrie lainière de Zgierz devaient nous fournir, au cours du 3e trimestre, cinq modèles de tissus pour vêtements d'hommes. Le 17 septembre, nous avions reçu la première livraison de ce lainage que nous avons retourné à l'expéditeur en raison de la mauvaise qualité de la marchandise.

« Il en est de même en ce qui concerne les tissus pour manteaux fournis par les entreprises de Lodz et par les Etablissements de l'Industrie lainière de Tomaszow. Et les entreprises qui nous livrent des tissus impropres à la production sont, hélas, beaucoup plus nombreuses.

« Le stock de marchandises pour nos Etablissements fut établi pour 21 jours. Or, nous serions heureux d'avoir un stock au moins pour 3 jours.

« Il se produit toujours cette chose étrange que lorsqu'il y a du tissu pour manteaux, il n'y en a pas pour vêtements ; lorsqu'il y a du velours côtelé rouge pour canadiennes de femmes, il en manque en marron ou en bleu marine pour canadiennes d'hommes ; et encore, la doublure que nous recevons est en bleu marine...

« Nous ne manquons pas que de tissus. Nous n'avons ni doublures, ni boutons, ni boucles, ni fils en quantité suffisante. »

(ZYCIE WARSZAWY, La Vie de Varsovie, 29 septembre 1953).

## CHINE

[Les fragments qui suivent sont extraits de deux lettres adressées par une institutrice chinoise réfugiée à Formose, Mlle Cheng, à une collègue britannique qui enseigna jadis dans la même école qu'elle.]

17 avril 1953...

... « J'hésitais encore à partir ; trouverai-je du travail à Taïwan, comment abandonnerai-je la maison à laquelle je suis si attachée. Papa et mes petites sœurs obtiendront-ils le visa. Cependant la décision me fut imposée par les circonstances. A l'occasion du Double-Dix (Fête nationale de la République chinoise, le 10 octobre 1952) nous attendions la visite de Mao (Tse Toung). Je reçus l'ordre de distribuer les petits drapeaux rouges à étoiles d'or aux enfants et de les amener faire la haie au premier rang à la sortie du tunnel de (biffé). Il pleuvait, un vent aigre et froid soufflait. J'avais touché un tiers seulement des sabots qui étaient impartis à ma classe. De sept heures et demie jusqu'à 11 heures j'ai du voir mon petit monde dont une grande partie pieds nus, sautiller dans la boue glacée pour se réchauffer. L'illustre visiteur retenu ailleurs n'envoya finalement qu'un colonel qui passa comme une comète. A l'entrée de l'école des parents furieux m'attendaient, me traitant de « sale communiste », m'accusant de faire mourir leurs enfants et disant qu'ils se plaindraient à qui de droit. Quelques jours plus tard une lettre collective fut en effet adressée au gouvernement de la ville. Je tremblais d'être renvoyée et surtout lorsque je reçus une convocation personnelle m'enjoignant de me rendre à la direction universitaire de la municipalité. Or le militaire qui me reçut fut plus qu'aimable. Il me dit que le « nécessaire » serait fait et que chacun des parents signataires de la lettre de protestation recevrait un avertissement et serait considéré désormais comme suspect et hostile à la démocratie. Quant à moi, il me conseilla de m'inscrire au parti, tout en exprimant son grand étonnement de ce que ce n'était pas encore chose faite depuis longtemps. Je compris alors qu'ayant perdu la confiance des parents, la plupart d'anciens commerçants de notre ville autrefois importants, je ne pourrai jamais me maintenir sur cette corde raide. Il fallait partir à tout prix...

23 mai 1953...

... et maintenant je vais tacher de vous donner une idée de ce qu'est devenu notre cher collège sous le contrôle des communistes. Vous avez certainement entendu parler des soi-disant cercles d'études. En fait d'études on nous a obligées uniquement à enseigner à nos élèves les principes du parti de Mao Tsé Toung. Pour ma branche, vous vous rendrez compte comme c'était commode (note du *B.E.I.P.I.* : Mlle Cheng enseignait les sciences naturelles). Figurez-vous qu'un jour où l'inspecteur est venu, inspecteur qui n'était autre que Mr Pan, ce qui ne vous étonnera pas, étant donné que vous l'avez toujours jugé comme un arriviste, j'étais en train de faire un cours sur la migration des oiseaux. En voyant apparaître cet autre oiseau de mauvaise augure, je me dis : fais attention, si tu n'arrives pas à intercaler dans ta leçon quelques clichés destinés à donner satisfaction à ce communiste de fraîche date, tu risques un rapport défavorable puisqu'il connaît la maison de commerce de ton père et pour cause... Mais que dire ? Je remarquai alors « les oiseaux émigrent pour trouver un climat propice et de la nourriture. Les malheureux chinois sous l'ancien régime étaient forcés d'émigrer également pour fuir la faim, la sécheresse. Nombreux étaient ceux qui se laissaient attirer par les promesses fallacieuses des marchands d'esclaves américains. De même que les oiseaux périssent en route où se cognent les ailes contre les vitres des phares, ces victimes d'un régime imprévoyant et antisocial, tombaient dans les taudis de China Towns de New York ou de San Francisco où ils étaient odieusement exploités ». J'avais affreusement peur de m'être lancée dans pareille stupidité. Mais vraiment je ne savais pas quoi dire ignorant la conception nouvelle et obligatoire des sciences naturelles. Or, après mon cours, Pan tout souriant vint me complimenter à la salle des professeurs et cita mon cours en exemple de ce que tout professeur s'il est fidèle aux principes communistes sait toujours tirer une conclusion utile pour le développement des sentiments communistes des enfants... »

IMP. UNION, 13, RUE MÉCHAIN, PARIS-XIVe LE GÉRANT: M. COQUET, 30, RUE DE GRAMONT, PARIS 2e